

Rapport

**du Forum de l'OIT sur le Travail Décent
au service d'une mondialisation équitable**

Lisbonne, Portugal
31 octobre – 2 novembre 2007

Copyright © Bureau international du Travail 2008
Première édition 2008

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leurs ont été octroyés. Visitez le site www.ifro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

ISBN 978-92-2-221084-8

ISBN 978-92-2-221083-1 (web pdf)

Rapport du Forum de l'OIT sur le travail décent au service d'une mondialisation équitable, Lisbonne, 31 octobre, 2 novembre 2007 / International Labour Office, Département de l'intégration des politiques.— Geneva: ILO, 2008

International Labour Office and Policy Integration Dept; ILO Forum on Decent Work for a Fair Globalization (2007, Lisbon, Portugal).

rapport de réunion / travail décent / promotion de l'emploi / emploi des jeunes / formation professionnelle / sécurité sociale / migrations de main-d'œuvre / économie informelle / coopération interorganisations / pays développés / pays en développement

13.01.1

ILO Cataloguing in Publication Data

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications du Bureau international du travail peuvent être obtenues dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par e-mail: pubvente@ilo.org ou par notre site Web: www.ilo.org/publns.

Mis en pages en Suisse

BRI

Imprimé par le Bureau international du Travail, Genève, Suisse

Table des matières

1. Introduction	1
2. Principaux acquis	7
3. Compte-rendu des travaux	11
Séance plénière d'ouverture	11
Principales allocutions faites en plénière	14
Groupe de discussion de parlementaires	19
4. Traits marquants des sessions thématiques	21
Session 1:	
Employabilité: éducation, formation qualifiante et technologie	
– <i>Comblar les lacunes du savoir</i>	21
Session 2:	
Améliorer le travail et le fonctionnement des entreprises dans	
l'économie informelle	
– <i>S'organiser pour se faire entendre et participer</i>	27
Session 3:	
Flux intra et internationaux de migrants à la recherche d'un travail	
– <i>Ancrer les avantages de la mobilité des travailleurs et réduire</i>	
<i>les risques</i>	30
Session 4:	
Des politiques de sécurité sociale pour la cohésion sociale	
et le développement économique	
– <i>Vers un socle social mondial?</i>	35
Session 5:	
Cohérence des politiques des organisations internationales	
– <i>Quels outils à cette fin?</i>	40
Session 6:	
Des possibilités de travail décent pour les jeunes, hommes ou	
femmes: lutter contre la discrimination et les facteurs défavorisants	
– <i>L'égalité dans la diversité: rêve ou nécessité?</i>	47

5. Session de clôture	53
ANNEXES	57
Annexe 1	57
Programme du Forum	57
Annexe 2	64
Conclusions de la réunion tenue par l’Union interparlementaire avant le Forum, à Lisbonne, le 31 octobre 2007	64
Annexe 3	66
Appel à l’action pour le travail décent – Campagne «Travail décent pour une vie décente»	66

1.

Introduction

Le Forum de l'OIT sur le travail décent au service d'une mondialisation équitable s'est tenu à Lisbonne du 31 octobre au 2 novembre 2007. Ce forum, organisé avec le soutien de la Commission européenne, a été accueilli par le gouvernement du Portugal qui présidait alors le Conseil de l'Union européenne. Les participants, au nombre de 400 environ, étaient des mandants tripartites de l'OIT, des représentants d'organisations internationales ou régionales, d'organisations de la société civile et d'instituts de recherche, des parlementaires et des journalistes. Le Forum a permis un libre échange de vues et une ample discussion sur les expériences et les stratégies promouvant le travail décent et sa contribution à une mondialisation équitable.

Ce forum, premier du genre, a été préparé en étroite coopération avec le bureau du Conseil d'administration et le gouvernement du Portugal et il a porté son attention avant tout sur les six domaines fondamentaux de l'Agenda du travail décent suivants:

- le renforcement de l'éducation, de la formation et de l'employabilité,
- l'aménagement de l'économie informelle,
- la gestion des migrations de main-d'œuvre,
- l'extension de la sécurité sociale,
- l'accès des jeunes des deux sexes à un emploi décent
- la cohérence des politiques dans le système international¹.

En outre, dirigeants politiques et responsables des groupes participants les plus importants ont exprimé leurs points de vue sur les grandes questions liées à la réalisation du travail décent et à une mondialisation équitable².

¹ voir www.ilo.org/lisbonforum pour des informations complètes, notamment pour la liste des participants et les documents de fonds concernant les six sessions thématiques

² En ce qui concerne le programme du Forum, voir Annexe 1 de l'Appendice.

Le Forum a permis un libre échange de vues et une ample discussion. Il a pris acte des progrès accomplis dans le sens d'une mondialisation plus équitable depuis que la Commission mondiale sur la Dimension sociale de la Mondialisation a publié son rapport, en 2004³. Dans le même temps, il s'est fait l'écho des préoccupations suscitées par le caractère disparate des progrès réalisés, les inégalités et les déficits en termes de travail décent qui affectent encore un trop grand nombre de personnes dans un trop grand nombre de pays. Il a relevé en outre la confiance très relative dans les institutions qui ont pour mission de guider la mondialisation. Dans ce contexte, le Forum a fait ressortir l'existence d'un engagement renouvelé en faveur d'une politique sociale plus vigoureuse, dans les pays en développement comme dans les pays développés, soulignant la réussite de certaines politiques et de certains programmes axés sur le travail décent, les nouvelles approches prometteuses, et aussi les domaines dans lesquels des mesures sont encore à concevoir. La nécessité d'une plus grande cohérence, aux niveaux national et international, entre les politiques pertinentes, a été un thème récurrent.

Les discussions ont abouti à la formulation de nombreuses idées et de nombreuses suggestions propres à inspirer les responsables politiques et les autres parties prenantes et à les inciter à agir de manière plus décidée. Ces idées et suggestions ont été présentées au Groupe de travail sur la Dimension sociale de la Mondialisation du Conseil d'administration du BIT à sa session de mars 2008 et elles entreront dans les éléments qui serviront à la préparation du cadre stratégique pour 2010-2015.

Il ressort du contenu et des résultats de la discussion qu'il est possible de bâtir un dialogue constructif sur des questions politiquement controversées en procédant à un échange ouvert et constructif, en examinant en profondeur les aspects techniques et en axant les efforts sur la recherche de solutions. C'est cet esprit qui a conduit l'OIT à constituer la Commission mondiale sur la Dimension sociale de la Mondialisation. La présence à Lisbonne de plusieurs membres de cette commission ainsi que le nombre significatif de représentants du conseil d'administration du BIT témoigne de cet esprit, ajoutant une dimension distinctive à ce forum.

L'idée d'organiser un forum pour discuter des politiques susceptibles de favoriser une mondialisation équitable a été formulée initialement dans le rapport de la commission mondiale. La commission a été d'un appui vigoureux dans la mission dont l'OIT est investie dans le contexte d'un travail décent, puisqu'elle fait valoir que cet objectif devrait avoir un caractère universel pour que le potentiel de bienfaits pour tous les individus que la mondialisation recèle puisse se réaliser de manière adéquate. Avec sa tradition de promotion du dialogue, l'OIT était bien placée pour offrir aux trois catégories de mandants de l'OIT, aux organisations internationales et aux autres acteurs concernés un espace de discussion sur la politique de la mondialisation pour étudier la meilleure manière de promouvoir le concept de travail décent.

³ *Une mondialisation juste: créer des opportunités pour tous*. Rapport de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation, OIT, Genève, février 2004. Voir également : «The quest for a fair globalization three years on: Assessing the impact of the World Commission on the Social Dimension of Globalization» par Hamish Jenkins, Eddy Lee et Gerry Rodgers, document de travail de l'ISS 175/2007 (www.ilo.org/public/english/bureau/inst/download/dp17507.pdf).

«Le rapport de la Commission mondiale sur la Dimension sociale de la Mondialisation a aidé la communauté mondiale à surmonter les débats extrémistes sur la mondialisation et à s'engager dans une discussion plus réaliste et équilibrée. Il a mis en avant plusieurs recommandations en faveur d'une mondialisation équitable, notamment celle de rassembler les organisations internationales pour voir comment contribuer à des formes de gouvernance mieux coordonnées et concertées. Ce forum est une continuation de cet effort.»

François Perigot, président honoraire, Organisation internationale des employeurs (OIE)

Pendant le déroulement du forum de Lisbonne, deux événements parallèles ont montré concrètement à quel point l'intérêt pour une discussion ouverte sur les problèmes liés au travail décent dans l'optique d'une mondialisation équitable dépasse largement le cadre des réseaux habituels de l'OIT.

L'Union interparlementaire (UIP) a fait en sorte qu'un certain nombre de parlementaires participent au forum et elle a convoqué le 31 octobre 2007 une réunion distincte des parlementaires pour étudier les modalités selon lesquelles l'UIP pourrait contribuer à l'action en faveur du travail décent au

niveau parlementaire et intensifier sa coopération avec l'OIT. Les conclusions auxquelles sont parvenues ces parlementaires ont été présentées lors d'une séance plénière du forum, dans le cadre d'un panel de parlementaires.⁴

Une réunion internationale sur le thème *Assembler les pièces du puzzle: cohérence politique pour le travail décent* a également été organisée à Lisbonne le 31 octobre 2007 par la Confédération syndicale internationale et la Confédération européenne des syndicats (CES), en collaboration avec le Forum progressiste mondial, Solidar et Social Alert International. Les participants ont saisi l'opportunité offerte par le Forum de l'OIT pour lancer un «Appel à l'action pour le travail décent», revêtant la forme d'une pétition en faveur d'une campagne mondiale intitulée «Un travail décent pour une vie décente», qui a pris naissance à l'issue du Forum social mondial qui s'était tenu à Nairobi en 2006. Cet appel à l'action, qui sera répercuté dans le monde entier, avec les signatures qui ont été recueillies, sera présenté aux décideurs lors des manifestations internationales clés.⁵

L'esprit de Lisbonne

Le Forum a marqué un nouveau tournant pour l'OIT. Il y a quatre raisons à cela.

Premièrement, il a démontré l'intérêt sincère d'un large éventail d'individus et de groupes pour l'Agenda du travail décent et pour les relations que ce dernier entretient avec certains des problèmes les plus aigus de notre époque: équité, loyauté et justice sociale dans l'économie mondiale. Des parlementaires, des membres de la société civile, des O.N.G., des dirigeants politiques et enfin des personnalités influentes ont trouvé à Lisbonne un terrain commun pour promouvoir le respect des droits au travail, la protection sociale, l'écoute et enfin des perspectives économiques décentes pour tous. Ils y ont également

⁴ voir Annexe 2 de l'Appendice.

⁵ voir Annexe 3 de l'Appendice.

«Les représentants du BIT qui ont participé au Forum n'ont pas tardé de parler entre eux de "l'esprit de Lisbonne"... À Lisbonne, il y avait dans l'atmosphère pratiquement tout ce que, en tant que président en exercice du Conseil d'administration du BIT, j'estime qu'il faut à l'OIT au moment où nous entrons dans le troisième millénaire.»

M. Dayan Jayatilaka, Président du Conseil d'administration du BIT.

trouvé un partenaire fondamental pour la poursuite de ces objectifs -les trois catégories de mandants de l'OIT.

Deuxièmement, ceux qui ont participé au forum ne se sont pas contentés de venir exprimer leur intérêt. Ils y sont venus avec leur expérience, et avec l'impact que celle-ci peut avoir sur les réalités. Ils ont évoqué de nouveaux programmes sociaux ambitieux, de nouvelles initiatives de développement local, des cadres novateurs propres à offrir des possibilités de travail décent

pour les travailleurs migrants, des systèmes propres à favoriser l'entrepreneuriat des jeunes et le développement des compétences – éléments qui constituent, chacun, un maillon solide pour l'avènement du principe de travail décent. Tandis que les inégalités s'accroissent et infligent à nos sociétés des dommages de plus en plus visibles, le forum de Lisbonne a vu se dessiner un courant nouveau et puissant d'une politique sociale en gestation. L'Agenda du travail décent se situe aujourd'hui à ce tournant.

«Nous voyons de plus en plus sur l'importance que revêt l'Agenda du travail décent par rapport aux grandes questions de politique intérieure, comment cette vision des choses peut rendre les hommes politiques responsables et les inciter à réfléchir au contenu des orientations politiques qu'ils sont tentés de mettre en œuvre dans leur pays.»

John Sweeney, président de l'AFL-CIO et membre de la Commission mondiale sur la Dimension sociale de la Mondialisation

Troisièmement, les participants ont pu tirer des enseignements pratiques utiles à l'élaboration d'une politique: les impératifs de cohérence, la valeur du partenariat et de la collaboration, l'importance des données pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation rationnelle de toute politique. Ces enseignements demeurent l'une des pratiques fondamentales que l'OIT devrait encourager tandis qu'elle s'implique dans la tâche délicate consistant à promouvoir le travail décent en tant qu'objectif universel. C'est assurément la fonction première de l'OIT d'offrir un espace public pour

la mise en commun des bonnes pratiques et du savoir dans le domaine social et des relations du travail et de favoriser le dialogue et l'innovation.

Quatrièmement, il était particulièrement encourageant de voir des organisations internationales et régionales s'impliquer si positivement dans le débat sur le travail décent. Dans un monde d'interdépendance économique de plus en plus marquée, les institutions internationales ne peuvent plus fonctionner en tant qu'entités indépendantes. Elles doivent se concerter entre elles et travailler ensemble, selon des modalités plus cohérentes. L'OIT peut être fière d'avoir contribué à amorcer un tel processus en l'articulant sur le travail décent.

Tous les problèmes n'ont pas été résolus. Mais au fur et à mesure que la notion de travail décent s'inscrit au cœur des priorités des décideurs et des acteurs de la politique dans toutes les régions, les aspects qui peuvent être considérés comme des acquis à l'issue de ce forum constituent une avancée très

nette. L'esprit de Lisbonne – être ouvert, constructif et volontaire – est l'une des principales ressources dont la communauté internationale dispose face à un défi majeur: rechercher des solutions et des stratégies propres à libérer le potentiel productif de toutes les nations.

Le présent rapport contient le compte-rendu des travaux. Il donne une vue d'ensemble des discussions et fait ressortir les messages fondamentaux. Il passe succinctement en revue les principaux acquis du forum (partie 2); il fournit une synthèse des présentations thématiques faites au cours des séances plénières (partie 3); il retrace les points forts des discussions des six panels thématiques, faisant ressortir les réponses politiques (partie 4); il contient un bref résumé des remarques finales des organisateurs (partie 5). Le programme du Forum est reproduit dans l'Annexe 1 de l'Appendice. L'annexe 2 contient les conclusions de la réunion de l'UIP et l'annexe 3 contient le texte intégral de «l'Appel à l'action pour le travail décent».



Un mouvement pour le Travail Décent

2.

Principaux acquis

Forte convergence autour du principe du Travail Décent pour une mondialisation équitable

Les discussions ont fait apparaître une forte convergence autour du principe du travail décent pour une mondialisation équitable, y compris de la part d'organisations qui n'avaient pas jusque-là travaillé en coopération étroite avec l'OIT. Le processus actuel de mondialisation est perçu par de nombreux interlocuteurs comme n'étant pas viable à long terme – économiquement, socialement, écologiquement et politiquement parlant. Pour parer au risque d'un choc en retour, il est essentiel de revoir foncièrement les politiques aux niveaux national et international et de répondre aux attentes en termes de travail décent.

Cela implique une plus grande cohérence politique centrée sur l'emploi et le travail décent, qui doit commencer par des orientations plus équitables et plus cohérentes au niveau national, à la fois dans les programmes de politique intérieure et dans les positions prises dans les organisations internationales. Ce que l'on entend par politiques appropriées dépend du contexte national, et chaque pays doit disposer de la marge de manœuvre adéquate pour adapter ses politiques aux conditions, aux capacités et aux besoins locaux. Néanmoins, il existe des principes communs et des normes internationales sur la base desquels tous les pays peuvent opérer et de nombreuses questions peuvent être réglées. On évoquera entre autres la recherche d'une plus grande justice sociale et d'une meilleure intégration sociale; l'entrepreneuriat et innovation; la mise en valeur des capacités et des compétences locales; la progression de la protection sociale offerte à tous les travailleurs et leurs familles; un cadre multilatéral pour les échanges commerciaux, les investissements et les migrations qui soit équitable et régi par des règles.

Privilégier l’élaboration de politiques et la recherche de résultats

Si le consensus suscité par l’objectif du travail décent marque une avancée significative, il existe également un sentiment largement répandu que le défi est aujourd’hui la mise en application. Pour certains participants, le Forum a marqué une nouvelle phase dans l’Agenda du travail décent, une phase au cours de laquelle l’accent sera davantage sur la recherche de résultats et sur un impact réel sur la vie des gens. Indéniablement, le Forum a ouvert des perspectives sur des politiques énergiques et efficaces, à partir d’un bilan des expériences observées dans un large éventail de contextes. Les discussions ont fait ressortir l’attachement nouveau pour une politique sociale plus vigoureuse qui apparaît aujourd’hui dans beaucoup de pays en développement et de pays industrialisés. Elles ont fait ressortir l’importance constante du tripartisme ainsi que du potentiel de synergies entre secteur

public et secteur privé dans la formulation et la mise en œuvre des politiques. Elles ont permis de confronter les difficultés de mise en œuvre au quotidien, y compris les difficultés de capacité, de volonté politique, de coordination entre les diverses institutions compétentes. Les enseignements dans ce domaine revêtent une valeur particulière pour l’OIT et pour les autres partenaires engagés dans l’Agenda du travail décent.

«La prochaine étape consistera à créer un ensemble d’instruments qui permettront aux pays de maîtriser la mise en œuvre de l’Agenda du travail décent d’une manière qui soit parfaitement adaptée aux besoins des travailleurs et des employeurs du pays considéré.»

Honorée Epee Kotto, Caisse nationale de sécurité sociale du Cameroun

Progrès dans le sens de la cohérence de la politique internationale

Il a souvent été fait référence à la valeur de la collaboration entre les institutions du système multilatéral, et aux exemples de cas dans lesquels un plus grand impact peut-être obtenu en unissant les forces autour de la promotion du travail décent. Cette idée appelle de nouvelles initiatives et de nouveaux changements dans les perspectives de nombreuses institutions internationales ayant participé au forum. Les représentants de la FAO, du FMI, de la CNUCED, du PNUD, de l’Unesco, d’ONU-Habitat (Programme des Nations unies pour les établissements humains), de l’UNSRID (Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social), de la Banque mondiale et de l’OMC se sont tous engagés activement dans les discussions du forum.

La question de la cohérence de la politique internationale a été l’une des principales questions à être abordées. Tout en faisant la part des différences de mandat, d’approche et de structure propres à chaque institution, les participants ont observé qu’il existe des instruments et des moyens pratiques de promouvoir le dialogue, une plus large coordination et des synergies. L’un des instruments de ce type – les *Outils pour l’intégration de l’emploi et du travail décent*, que le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations

Unies pour la coordination (CCS) a d'ailleurs fait sien, est reconnu comme une voie prometteuse.

Nouvelles opportunités de collaboration et de sensibilisation

Le Forum a été une opportunité de promouvoir l'Agenda du travail décent auprès de certaines organisations internationales et régionales, en particulier de l'ANASE, l'OCDE et de l'Union européenne. Le premier ministre du Portugal, M. José Socrates, a souligné la convergence entre les dimensions internes et externes de la stratégie de Lisbonne et la promotion du travail décent pour une mondialisation équitable. La Commission européenne s'est elle aussi déclarée résolue à défendre l'Agenda du travail décent auprès des pays membres et non aux membres de l'Union européenne.

«Nous devons parvenir à un ralliement autour de l'Agenda du travail décent de la part de tous les responsables politiques – qu'il s'agisse des parlementaires, des autres titulaires d'une charge électorale, de ceux qui sont chargés de faire les lois, notamment de ceux qui adoptent les budgets et qui, de ce fait, peuvent influencer sur les priorités dans les programmes gouvernementaux.»

Anders Johnsson, Secrétaire général de l'Union interparlementaire (UIP)

Le Forum s'est également traduit par une plus forte implication du côté des parlementaires. Les représentants de l'Union interparlementaire (UIP) ont exprimé leur engagement pour la mise en place au niveau international d'un groupe consultatif de parlementaires sur l'emploi et le travail décent qui aurait pour mission de formuler, en concertation avec l'OIT, un programme de travail et de préparer les outils propres à aider les parlementaires à promouvoir la cohérence politique aux niveaux national et international par rapport au travail décent pour une mondialisation équitable.

Un autre nouveau facteur de poids – la Campagne «Un travail décent pour une vie décente», large coalition entre le mouvement syndical international et les organisations de la société civile – s'est appuyé sur l'opportunité offerte par le Forum pour lancer un «Appel à l'action pour le travail décent», vaste initiative de mobilisation et de prise de conscience qui s'adresse au monde entier (www.decentwork.org).

«Si l'on m'avait demandé, il y a seulement quatre ans, s'il était possible de rassembler un si grand nombre de personnes émanant des milieux gouvernementaux, des milieux syndicaux, des milieux d'affaires et de la société civile, sous la bannière du travail décent, j'aurais répondu que je n'y croyais pas un instant. Eh bien, c'est aujourd'hui chose faite ! Cet événement sensationnel donne le coup d'envoi d'une campagne [...] qui fera du Travail décent le maître mot de la mondialisation que nous voulons voir se mettre en place.»

Giampero Alhadeff, ancien secrétaire général de Solidar et secrétaire général du Parti travailliste britannique au Parlement européen

Une tribune unique de dialogue universel

Enfin, le Forum a fait ressortir toute la valeur des méthodes de travail de l’OIT basées sur le dialogue. Il a mis en lumière la capacité sans égale de l’Organisation d’offrir une tribune qui se prête idéalement à une discussion

ciblée et énergique sur les questions susceptibles de prêter à controverse devant la diversité des voix et des intérêts en présence. Débattre d’idées avec des personnes d’horizons différents, qui ont des approches différentes contribue à aiguïser la compréhension de chacun sur les questions abordées, facilitant ainsi le choix des orientations, favorisant l’innovation, ainsi qu’un large ralliement autour d’une action commune.

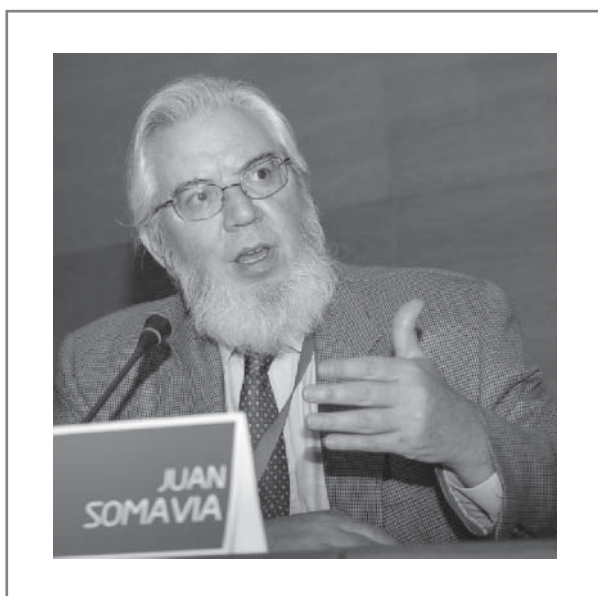
«Rares ont été dans l’histoire, les espaces et les opportunités qui se sont ainsi offerts pour une discussion franche, avec une telle pluralité et une telle qualité de participants.»

Carlos Tomada, Ministre du travail, de l’emploi et de la sécurité sociale de l’Argentine

3.

Compte-rendu des travaux

Séance plénière d'ouverture



M. Juan Somavia, Directeur général du BIT, a ouvert le forum en soulignant que la première des priorités politiques et économiques aujourd'hui est de mettre en œuvre des politiques qui offrent davantage de possibilités, qui réduisent les inégalités et répondent aux aspirations de chacun à une mondialisation équitable. Il faut pour cela mettre en place de solides processus de dialogue et d'action qui rassemblent les différentes parties prenantes afin de trouver des solutions qui permettront à tous, sans exception, d'accéder à un travail décent. Tel est l'objet de ce forum, qui réunit des personnes d'horizons multiples, représentant une communauté mondiale d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux

qui commencent à unir leurs efforts pour promouvoir le mouvement mondial naissant en faveur du travail décent. La réduction de la pauvreté n'est pas le seul élément qui témoigne du développement; il faut aussi inverser la tendance générale à un accroissement des inégalités. Il importe de convenir au niveau international que, dans toute société, chacun doit pouvoir bénéficier d'un minimum social, défini en fonction de la situation, des moyens et des priorités du pays. Cela suppose d'associer les investissements sociaux et les possibilités offertes par le marché pour promouvoir la mobilité sociale en veillant à la qualité des emplois. Pour garantir un partage plus équitable des bienfaits de la mondialisation, il faut une ferme volonté politique, mais aussi sensibiliser les gens et les mobiliser pour qu'ils agissent en ce sens.



M. José Sócrates, Premier ministre du Portugal, a indiqué que, pour son gouvernement, le travail décent est probablement un des plus puissants et plus efficaces outils jamais élaborés par la communauté internationale pour promouvoir des politiques aptes à apporter des solutions concrètes aux problèmes découlant de la mondialisation. L’Union européenne a progressivement fait siens et adopté les principes de travail décent et de mondialisation équitable. La présidence portugaise de l’Union européenne s’attachera à renforcer la coopération avec le BIT dans

ces domaines; l’Europe doit assumer cette responsabilité historique. Il faut, à titre prioritaire, accroître le potentiel de la Stratégie de Lisbonne, du point de vue tant de sa dimension sociale interne que de sa dimension externe centrée sur la coopération. Il est urgent, aujourd’hui, de mettre en place des mécanismes visant à réglementer la mondialisation et à garantir à chaque citoyen, par des engagements concrets, l’accès à des prestations de base.

«Il ne saurait y avoir de mondialisation éthique sans une mondialisation de l’éthique du travail décent. Et, sans une telle mondialisation de cette éthique, la mondialisation en soi ne saurait être viable.»

M. Dayan Jayatilleka, Président du Conseil d’administration du BIT

M. Dayan Jayatilleka, Président du Conseil d’administration du BIT, a qualifié d’«axial» le concept qui sous-tend le forum. D’une part, l’Agenda du travail décent s’attaque aux deux problèmes les plus urgents auxquels l’humanité doit faire face: la pauvreté et l’aliénation; d’autre part, une «mondialisation équitable» est la réponse aux fondamentalismes qui s’expriment aux

deux extrêmes du débat sur la mondialisation. Une mondialisation plus équitable préserverait les facteurs d’intégration et d’unification de la révolution de l’information, et, par le travail décent, réduirait les inégalités qui s’accroissent à l’intérieur des communautés, des nations et des classes sociales, et entre elles. Sans une mondialisation plus équitable et l’accès de tous à un travail décent, il ne sera pas possible de régler les autres grands problèmes que sont notamment le changement climatique, la violence et le terrorisme.

M. Daniel Funes de Rioja, vice-président employeur du Conseil d’administration du BIT, a dit que les libertés politiques et économiques se renforcent mutuellement. Il a fait l’inventaire des nombreux avantages liés à la mondialisation – réduction de la pauvreté, généralisation de la démocratie, libre circulation des biens, des idées et des savoirs – déplorant néanmoins qu’encore bien trop de personnes et de pays n’en bénéficient pas. Il a souligné l’importance de parvenir à un vaste consensus sur un cadre propre à garantir que la mondialisation profite à autant de personnes que possible. Il a en particulier

cit  le consensus auquel est parvenue la Conf rence internationale du Travail en 2007 au sujet de la promotion d'entreprises durables comme voie d'avenir. Il a en outre soulign  l'importance du d veloppement de l'esprit d'entreprise, pilier essentiel des  conomies prosp res, mais aussi de cadres r glementaires propices   l'innovation et   la concurrence, et de possibilit s d'am lioration des comp tences pour lutter contre le cercle vicieux des bas salaires et l'in galit  salariale croissante. A l'heure de la mondialisation, les filets de s curit  sur le plan de la protection sociale sont indispensables, mais ne doivent pas desservir l'emploi ni la comp titivit  des entreprises. Il convient de mettre l'accent sur la «s curit  de l'emploi» plut t que sur la «s curit  dans l'emploi» car il s'agit de prot ger les personnes et non les emplois d suets. Le dialogue est primordial si l'on veut favoriser une compr hension mutuelle des avantages et des inconv nients de la mondialisation. Il faut prendre en consid ration les pr occupations actuelles de la population vis- -vis de la mondialisation, faute de quoi on risque de perdre tous les b n fices des trente derni res ann es. En l'absence d'un d bat ouvert, l'incertitude pourrait d boucher sur des appels   une politique r actionnaire, ce qui n'est dans l'int r t de personne. Le vice-pr sident employeur a insist  sur le r le moteur que doivent jouer les entreprises en d finissant clairement leurs fonctions et responsabilit s dans la soci t , ainsi que les pratiques acceptables et celles qui ne le sont pas.

Sir Roy Trotman, vice-pr sident travailleur du Conseil d'administration du BIT, a invit  l'OIT et l'ensemble des institutions internationales   r pondre positivement   l'Appel   l'action lanc  le matin m me dans le cadre de la campagne intitul e «Un travail d cent pour une vie d cente», et   travailler de mani re coh rente pour atteindre les objectifs vis s. Il a dit que le travail d cent doit  tre au centre de la gouvernance mondiale, objectif universel pour l'ensemble des institutions du syst me des Nations Unies, y compris celles qui sont sp cialis es dans le financement et le commerce international. Il a pr cis ,   cet  gard, que les accords conclus sous les auspices de l'Organisation mondiale du commerce ne devraient pas aller   l'encontre des engagements pris par les gouvernements dans d'autres instances internationales. M. Trotman a appel  l'attention sur la pertinence, au jour d'aujourd'hui, des principes fondateurs de la Constitution de l'OIT (1919) et de la D claration de Philadelphie (1944), ainsi que des conclusions et des normes adopt es dans le cadre d'un processus tripartite. Il a mentionn  les efforts entrepris chaque ann e   l'occasion de la Conf rence internationale du Travail pour renforcer l'OIT et faire du travail d cent une r alit    l'heure de la mondialisation. Il a soulign  que l'approche int gr e des quatre objectifs strat giques de l'Agenda du travail d cent a permis au BIT de mettre en place un ensemble coh rent d'outils de d veloppement aux niveaux national et mondial pour faire face aux d fis de notre  poque. Le groupe des travailleurs se f licite que les parlementaires et les organisations de la soci t  civile d mocratique se joignent aux mandants tripartites pour examiner la fa on d' tablir un cadre de partenariat avec d'autres organisations comp tentes dans l'optique de relever ces d fis.

M. Jos  Ant nio Viera da Silva, ministre du Travail et de la Solidarit  sociale du Portugal, a expliqu  pourquoi, selon son gouvernement, le travail

«Nous savons que, dans le contexte de l’environnement, la notion de développement durable est aujourd’hui un thème fortement mobilisateur. Nous savons que la défense des droits de l’homme et des libertés fondamentales est un puissant moyen de passer au crible les décisions prises ici ou là. De la même manière, je suis convaincu que [le concept de travail décent] saura lui aussi mobiliser une attention critique sur les rapports que nous construisons et qui nous rapprocheront les uns des autres sur toute la planète.»

M. José António Viera da Silva, ministre du Travail et de la Solidarité sociale du Portugal

décent est un facteur primordial pour instituer une mondialisation plus équitable. Si le débat sur le travail décent a pris une ampleur mondiale en si peu d’années, c’est parce que sa dimension éthique est très développée et qu’il comporte de nombreux aspects qui peuvent être appliqués de façon souple et efficace à tous les niveaux – collectivités locales, entreprises, planète. Ce n’est pas juste une réponse aux fractures et aux blessures découlant de la mondialisation, mais aussi un outil capable d’influer sur le cours de la mondialisation en modifiant certains aspects déterminants. C’est un concept fédérateur qui pousse la société à mobiliser

les volontés politiques; c’est un instrument efficace pour analyser les décisions qui ont une incidence sur la vie de la collectivité. C’est à l’aune du travail décent qu’il faudrait prendre la mesure de nos décisions collectives et de leur viabilité.

Principales allocutions faites en plénière

M. Surin Pitsuwan, secrétaire général désigné de l’Association des nations de l’Asie du Sud-Est (ANASE) et membre de la Commission mondiale de la Dimension sociale de la Mondialisation, a dressé un tableau complet de la situation de l’Asie par rapport à la mondialisation et aux défis que le continent doit relever pour mettre en œuvre l’Agenda du travail décent. Malgré les forts taux de croissance mondiale de ces dernières années, l’écart entre riches et pauvres aux niveaux national et international n’a cessé de croître. Si nous n’y prenons pas garde, cet écart, en devenant un défaut structurel, pourrait bien constituer une menace à long terme pour la communauté mondiale. En Asie, les résultats en termes d’emplois n’ont pas été à la hauteur des résultats économiques. Les taux de chômage, y compris en ce qui concerne les personnes diplômées, sont plus élevés qu’il y a cinq ou sept ans et, généralement, bien plus encore qu’avant la crise financière. M. Surin Pitsuwan a noté avec préoccupation que l’Asie risque de laisser tomber ceux qui appartiennent à la «génération du Millénaire», c’est-à-dire les jeunes qui sont arrivés sur le marché du travail au début du siècle et dont 60 pour cent vivent en Asie. En outre, même pour les gens qui ont un emploi aujourd’hui, le sentiment d’insécurité ou de précarité est plus fort qu’auparavant du fait d’une concurrence et d’une flexibilité économiques accrues. Quant aux personnes qui travaillent dans le secteur informel, et elles sont très nombreuses, elles ne bénéficient généralement pas d’une protection sociale. Il importe de faire des investissements à la fois dans les secteurs dynamiques et dans ceux qui regroupent la majorité des travailleurs pour concilier emploi et productivité. En conclusion, M. Surin Pitsuwan a

instamment prié les pays industrialisés qui ont pris l'engagement de libéraliser les marchés agricoles d'honorer cet engagement, ce qui contribuera à promouvoir le travail décent dans le secteur agricole des pays en développement, et à améliorer la condition des millions de pauvres qui y travaillent.

M. Vladimír Špidla, Commissaire européen à l'emploi, aux affaires sociales et à l'égalité des chances, a dit que la Commission européenne (CE) est très attachée à une meilleure répartition des avantages et des risques liés à la mondialisation, entre les pays et à l'intérieur de ces derniers, et considère le travail décent comme un élément clé s'agissant des performances économiques, de la productivité et du développement durable. M. Špidla a souligné que la gouvernance multilatérale nécessite plus de cohérence et que cela ne sera possible que si les politiques nationales elles-mêmes sont plus cohérentes. Il a décrit en détail les initiatives prises par l'Union européenne (UE) et la CE pour donner plus de poids à la dimension sociale de la mondialisation et promouvoir le travail décent pour tous. Il a noté que la Commission européenne a renforcé sa collaboration et son dialogue politique avec l'OIT au fil des ans. Il a par ailleurs signalé que l'emploi, le travail décent et la cohésion sociale font partie intégrante du Consensus européen pour le développement – au titre duquel des pays non membres de l'UE peuvent prétendre à une aide extérieure, en particulier pour appuyer les programmes par pays de promotion du travail décent (PPTD). Il a souligné que beaucoup reste à faire, étant donné que l'emploi et le travail décent n'ont été pris en compte dans la gouvernance internationale et les stratégies de développement qu'après le Sommet mondial des Nations Unies de 2005.

M. Mats Karlsson, vice-président du Comité de haut niveau sur les programmes (CHNP) du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) et directeur à la Banque mondiale, a indiqué que la communauté internationale est parvenue à un consensus dans lequel l'Agenda du travail décent est désormais fermement ancré. A présent, il est urgent d'élaborer des instruments permettant de passer à la mise en œuvre dans le cadre du système multilatéral. Des outils de mesure et d'analyse sont disponibles pour les questions d'inégalité et de pauvreté, mais pas pour l'emploi. Même des ministres dotés d'une solide expérience peuvent avoir de réelles difficultés à régler les questions liées au chômage. Si les dirigeants peuvent aisément aborder les questions liées à la croissance économique ou à la lutte contre la pauvreté, ils n'ont pas les connaissances nécessaires pour traiter en profondeur le thème de l'emploi. Dans les pays en développement, les données disponibles présentent encore d'importantes lacunes à combler au plus vite. Dans les stratégies de développement nationales, les éléments relatifs à l'emploi, s'ils existent, sont souvent insuffisants. L'intervenant a présenté les Outils pour l'intégration de l'emploi et du travail décent comme un moyen simple de traiter ces questions. Cet ensemble d'outils est le fruit d'efforts concertés menés à l'intérieur du système multilatéral par l'intermédiaire du CCS, qui a reconnu l'emploi et le travail décent comme un thème commun, au sujet duquel une concertation des efforts pourrait être particulièrement bénéfique. La liste de questions figurant dans ces outils a aidé les institutions du système à sensi-

biliser la communauté internationale aux questions et politiques liées au travail décent et a contribué à identifier les domaines dans lesquels un renforcement des capacités s'impose. Ce processus permettra au final de mieux surveiller et évaluer les politiques de chaque organisation, encouragera un apprentissage fondé sur l'échange de données d'expérience et créera des synergies et des possibilités de travail conjoint. Toutefois, la réussite dépendra au bout du compte de la capacité des dirigeants de développer et d'utiliser au niveau national cette approche axée sur les outils.

M. Abraham Katz, président de l'Organisation internationale des employeurs, a déclaré que la mondialisation a apporté croissance et prospérité et a aidé beaucoup de gens à sortir de la pauvreté. Cependant, la pauvreté reste pour beaucoup une réalité et les changements technologiques rapides ont accentué les disparités en termes de revenus et accru chez certains le sentiment d'être laissé pour compte. L'intervenant a fait observer que le principal objectif de la politique du marché du travail n'est plus d'assurer la «sécurité de l'emploi», mais de garantir aux travailleurs leur place dans le monde du travail, ces derniers devant s'adapter à de nouveaux emplois en raison des changements liés à la mondialisation. Il a reconnu que les travailleurs devront affronter des situations difficiles. L'OIT a pour mission d'aider les économies nationales à intégrer ces changements tout en réduisant leurs effets négatifs. M. Katz estime que beaucoup des principes directeurs adoptés il y a une vingtaine d'années dans des documents faisant l'objet d'un consensus (y compris à l'OIT) – sur l'importance de la flexibilité, nécessaire à une bonne adaptation aux changements – restent valables, même pour relever les nouveaux défis découlant de la révolution du savoir. L'adaptation suppose stabilisation, libéralisation et privatisation. Ces composantes doivent être associées à des politiques destinées à résoudre le problème des travailleurs dont l'emploi a été supprimé, recourant notamment à l'enseignement, la formation, la reconversion professionnelle et l'incitation à la mobilité. Ces prescriptions s'appliquent tant aux pays développés qu'aux pays en développement – à cet égard, M. Katz a souligné que la responsabilité des pays développés concernant les politiques d'ajustement structurel est fortement liée aux progrès des négociations commerciales de Doha. Il a signalé que la rapidité des changements actuels suscite des réactions violentes contre la mondialisation dans de nombreux pays et, en particulier, a mis en garde contre la tendance à l'unilatéralisme dans la gouvernance du commerce, qui pourrait aboutir à un vaste mouvement de politiques et mesures de «repli sur soi» très néfaste, ayant des retombées économiques rappelant les années trente. Il ne faut donc pas que le cycle de négociations commerciales en cours échoue.

M. Guy Ryder, secrétaire général de la Confédération syndicale internationale, a noté que, pendant le forum, un important consensus s'est dégagé – non seulement parmi les mandants tripartites de l'OIT, mais aussi avec d'autres parties prenantes clés – sur la nécessité d'une mondialisation équitable et le rôle central de l'Agenda du travail décent. Il s'agit d'un acquis majeur. Cependant, cette conjoncture et le forum lui-même doivent achever une phase et marquer le début d'une autre. La deuxième phase de l'Agenda du

«Ce forum marque la fin de la première phase de l'Agenda du travail décent et le début de la deuxième phase. La première phase consistait à convaincre, à faire comprendre et accepter les responsabilités communes ou différentes s'attachant aux principes de travail décent. [...] Avec la deuxième phase, il s'agit de parvenir à des résultats concrets, de combler les déficits en termes de travail décent et d'enregistrer des résultats perceptibles dans l'existence des gens.»

M. Guy Ryder, secrétaire général de la Confédération syndicale internationale

travail décent doit viser à l'obtention de résultats, ce qui permettra de tester véritablement le consensus. Toutes les parties prenantes conviendront que les conditions actuelles du marché du travail sont «dures». A elle seule, une forte croissance mondiale ne constitue pas une solution, car la plupart des inégalités observées s'aggravent. Il convient en particulier de noter que les différences de rendement entre le travail et le capital font partie des éléments qui vont à l'encontre d'une mondialisation viable d'un point de vue politique. M. Ryder a dit souscrire à l'avertissement formulé par M. Katz

selon lequel la mondialisation ne doit pas être considérée comme un fait acquis. Il est essentiel d'aller dans deux directions: vers une meilleure cohérence dans la formulation des politiques au plan international, y compris des politiques des gouvernements dans les organisations internationales, et vers la gestion de l'Agenda du travail décent au plan national, notamment à travers les PPTD. Cette responsabilité revient donc aux syndicats, employeurs et gouvernements nationaux, et non à l'OIT seule.



M^{me} Mary Robinson, présidente de Realizing Rights: The Ethical Globalization Initiative, a rappelé qu'elle s'est beaucoup inspirée des travaux de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation dans l'élaboration de son projet d'initiative pour une mondialisation éthique. Elle s'est dite satisfaite des progrès enregistrés depuis la présentation du rapport de la commission mondiale et a félicité le BIT pour son travail de suivi. Cependant, une mondialisation plus équitable est encore loin d'être une réalité. M^{me} Robinson a expliqué que son travail actuel consiste en grande partie à mettre les normes des droits de l'homme au centre de la gouvernance et de la formulation des

politiques. Le but est de renforcer les capacités locales et nationales et de faire des droits de l'homme, en particulier des droits sociaux et économiques, une réalité. L'obstacle majeur, à l'origine du non-respect des droits, reste le même: les inégalités entre les nations et à l'intérieur de ces dernières ainsi qu'un déséquilibre au niveau du pouvoir et de l'influence.

«De même que les droits de l'homme sont universels et s'appliquent à chacun d'entre nous, le droit à la protection sociale s'applique lui aussi à chacun d'entre nous, quel que soit le travail qu'il fait ou le pays où il vit. Je me réjouis à la perspective d'œuvrer de concert avec vous dans le but d'opérer ce saut qualitatif qui doit nous mener à la phase suivante du travail décent, cette phase qui doit voir s'instaurer une globalisation plus équitable pour tous.»

M^{me} Mary Robinson, présidente de Realizing Rights: The Ethical Globalization Initiative

Dans le domaine des droits économiques, l'initiative de M^{me} Robinson s'est fait l'écho du travail du BIT et d'autres acteurs sur le travail décent. En ce qui concerne le commerce international, le manque d'équité observé dans l'évolution actuelle des négociations internationales est préoccupant. Les réformes relatives au commerce doivent être jugées suivant leur capacité de créer plus d'emplois et de promouvoir des emplois de meilleure qualité, mais aussi suivant leur impact sur les personnes les plus défavorisées du point de vue économique. Au sujet de

l'économie informelle, l'oratrice a rappelé qu'elle a été très impressionnée lors de sa rencontre avec l'équipe du projet du BIT de promotion du travail décent au Ghana, qui propose une approche intégrée et associe de manière novatrice des interventions s'appuyant sur l'initiative personnelle et l'entrepreneuriat, mais aussi sur la force que représentent les associations et l'action collective. Elle a noté que le discours sur la responsabilité sociale des entreprises évoque encore rarement le travail décent, pour ce qui est des grandes filières, lesquelles impliquent des millions d'agriculteurs, de commerçants et d'artisans de l'économie informelle. Elle a rappelé certains faits démontrant que lorsque secteur privé et pouvoirs publics s'emploient à promouvoir les droits de l'homme, les résultats sont particulièrement positifs.

Elle a souligné en particulier qu'il est important de promouvoir les droits des femmes. Les femmes sont représentées de manière disproportionnée dans la main-d'œuvre informelle à bas revenus et elles sont fortement exposées aux risques de pauvreté. En même temps, plusieurs mouvements mondiaux se sont constitués sous l'influence ou la direction de femmes issues des communautés locales, notamment les mouvements en faveur de l'environnement, des habitants des taudis, des droits des femmes, le mouvement de la microfinance et les mouvements des travailleurs du secteur informel comme l'Association indienne des femmes travaillant à leur compte. Toutes ces initiatives ont fortement contribué à faire entendre la voix des femmes des communautés locales et à mieux faire connaître leurs conditions de travail et de vie, y compris leur insécurité du point de vue économique.

Enfin, M^{me} Robinson a appelé tous les participants à s'engager activement dans la commémoration du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui aura lieu le 10 décembre 2008. Selon elle, cette commémoration et le 10^e anniversaire de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail peuvent être l'occasion en 2008 de faire progresser dans la pratique l'Agenda du travail décent.

Groupe de discussion de parlementaires



Cette session a été organisée en collaboration avec l'Union interparlementaire (UIP), qui a organisé une réunion pour les parlementaires avant le forum, réunion au cours de laquelle les participants ont adopté des conclusions et une série de recommandations à l'intention de l'UIP. Ils lui ont notamment recommandé de constituer un «groupe consultatif parlementaire» sur l'emploi et le travail décent. Le groupe sera représenté à l'OIT et élaborera des instruments spécifiques pour aider les parlementaires dans leur travail sur les différents aspects du travail décent et une mondialisation équitable, en s'inspirant des *Outils pour l'intégration de l'emploi et du travail décent* du CCS.

La sénatrice Sheila Carstairs (Canada) a dit que les parlementaires présents au forum ont adopté ces recommandations parce qu'ils ne sont pas aussi engagés qu'ils le devraient en faveur du travail décent dans l'optique d'un agenda de la mondialisation équitable. Elle a signalé que les parlementaires sont responsables de toute mesure législative prise dans leur pays et devraient coopérer davantage avec l'OIT. Elle a insisté sur l'importance de constituer le groupe consultatif qui a été proposé.

Le sénateur Heráclito Fortes (République fédérative du Brésil) a mis en avant «l'importance historique» de cette réunion OIT-UIP. Evoquant les difficultés que les parlementaires rencontrent au Brésil, il a noté les problèmes relatifs à la mise en œuvre de la législation du travail, en particulier pour ce qui est des formes modernes d'esclavage. Il a souligné qu'il est difficile de concilier la lenteur du processus législatif et la rapidité des changements intervenant sur le marché du travail. Il a insisté sur l'importance de la coopération

parlementaire régionale et interrégionale pour traiter la dimension sociale de la mondialisation. Il a ajouté que les leçons tirées de la mise en œuvre de la législation européenne du travail commencent à être appliquées dans la région du MERCOSUR, en particulier dans le domaine de la protection sociale. Par ailleurs, il a souligné qu'il est nécessaire pour les parlementaires et l'OIT de renforcer leur collaboration.

M. Poul Nyrup Rasmussen, membre du Parlement européen et président du Parti socialiste européen, a déclaré qu'il est simple d'obtenir un soutien unanime pour le travail décent. La difficulté réside dans la mise en œuvre. Il a cité le cas des accords de partenariat économique européens qui ont suscité de vives préoccupations quant à leur compatibilité avec certains aspects de l'Agenda du travail décent. Il a souligné que les régions les plus riches du monde doivent respecter leurs engagements de promotion du travail décent dans les organisations internationales et a ajouté que l'Agenda du travail décent reste encore peu connu des parlementaires. Il est essentiel de l'intégrer dans le débat sur les politiques commerciales, d'investissement et de développement. L'intervenant s'est dit préoccupé par les récentes évolutions observées sur les marchés financiers mondiaux, notamment la croissance des fonds de placement privés, des fonds spéculatifs et des banques d'investissement, dont les opérations ne relèvent pas de la réglementation internationale et dont l'impact peut sérieusement nuire aux objectifs du travail décent. Il a suggéré d'entamer un dialogue tripartite avec les principaux acteurs des marchés financiers, pour faire en sorte que leurs décisions en matière d'investissement soient compatibles avec le travail décent.

«Les questions de travail et d'emploi sont, en un sens, celles sur la base desquelles les députés sont élus ou ne le sont pas: vous n'avez pas créé d'emplois, pourquoi voudriez-vous qu'on vote encore pour vous ? C'est pour cela que ces questions sont toujours à l'ordre du jour. Par contre, le travail décent et la mondialisation équitable ne sont pas des notions par rapport auxquelles les hommes politiques sont à l'aise... Nous devons encore amener chez ceux une prise de conscience sur ce plan.... à l'Union interparlementaire, nous allons veiller à ce que l'Agenda du travail décent soit davantage au cœur des préoccupations et nous allons mobiliser [nos membres] et les associer à ce processus. Il y a ici une énorme réserve de savoir. Les débats que nous avons eus ont été d'un intérêt exceptionnel.»

Anders Johnsson, secrétaire général de l'Union interparlementaire (UIP)

4.

Traits marquants des sessions thématiques

Session 1. Employabilité: éducation, formation qualifiante et technologie – Comblar les lacunes du savoir



Cette session était présidée par **M. François Périgot**, président honoraire de l'Organisation internationale des employeurs (OIE). Le panel était composé de **M^{me} Maria Rodrigues**, conseillère spéciale du Premier ministre du Portugal; **M. Mark Richmond**, UNESCO; **M. Phil O'Reily**, Business New Zealand; **M. Jan Eastman**, Internationale de l'éducation.

Points essentiels ressortant des discussions

Pour les participants, l’accès à une éducation de qualité est un droit universel et la condition préalable au travail décent. L’éducation est essentielle pour l’épanouissement des individus; elle jette les bases de l’employabilité et favorise aussi bien le progrès économique que le progrès social.

«Je suis intimement convaincu que l’Agenda du travail décent peut devenir un programme de développement d’ensemble, précisément par le fait qu’il a vocation à approfondir la cohérence dans les politiques. La recherche avant tout d’emplois en plus grand nombre et de meilleure qualité ainsi que la recherche d’une éducation meilleure et plus généralisée sont au cœur de cette optique. [...] La notion d’emploi meilleur est indissociable de celle de conditions de travail meilleures, elle-même directement liée à celle des compétences.»

Maria Joao Rodrigues, conseillère principale auprès du Premier ministre du Portugal pour la présidence de l’Europe

«Enseigner doit aussi être en soi un travail décent»

Jan Eastman, Internationale de l’éducation

Une scolarisation de base à plein temps et de qualité est aussi le meilleur moyen d’éliminer le travail des enfants et de lutter contre la discrimination et les inégalités, comme le prouve l’expérience de pays aussi divers que le Brésil et le Portugal. Les participants ont également souligné l’importance qui s’attache à encourager l’accès à l’éducation des jeunes filles et des jeunes femmes dans les zones rurales, en surmontant pour cela les préjugés sexistes.

Globalement, on estime qu’il y a de par le monde 70 millions d’enfants qui ne sont pas scolarisés et 774 millions de personnes qui ne savent ni lire ni écrire. Il y a là un problème majeur. Les participants ont souligné la nécessité de consacrer des ressources plus importantes à la concrétisation des objectifs de développement du Millénaire ainsi que de la campagne pour l’Éducation

universelle. La pénurie à l’échelle mondiale d’enseignants qualifiés, en raison des compressions budgétaires et d’autres contraintes pesant sur les dépenses publiques, a elle aussi été dénoncée.

Centrer les efforts sur l’éducation de base pour tous est fondamental mais en soi cela ne suffit pas. Pour favoriser la croissance et le développement, il faut rechercher un développement des compétences qui s’appuie sur l’enseignement secondaire et supérieur, de même que sur les possibilités offertes par la formation permanente. Il a été vivement préconisé de garantir une certaine continuité dans l’éducation et la formation. Les compétences doivent être cultivées et enrichies tout au long de l’existence. L’apprentissage tout au long de l’existence est le seul moyen d’adapter les qualifications à l’évolution rapide des techniques et de l’organisation du travail qui résulte de la mondialisation. C’est pourquoi l’employabilité doit être favorisée par une approche globale qui procure à l’individu un «enchaînement ininterrompu d’opportunités», au fur et à mesure qu’il passe de l’école élémentaire à l’école secondaire et de là, vers l’emploi puis vers un autre emploi.

L’enseignement et la formation doivent apporter non seulement des connaissances techniques, mais aussi les compétences qui sont essentielles pour l’employabilité. Ces compétences sont toujours très demandées par les

employeurs de tous les pays; elles incluent l'aptitude à communiquer, à rechercher et utiliser des informations, à résoudre des problèmes ou encore à travailler en équipe. Qui plus est, avec la mondialisation, tous les secteurs d'activité économique – grands ou petits – sont constamment contraints d'innover. Il est important de préparer les jeunes dès le début de leur scolarité à être créatif et plein de ressources. La vie professionnelle privilégie les compétences qui renforcent chez l'individu la capacité d'obtenir et de conserver son emploi, d'évoluer vers un autre emploi, de s'adapter à l'évolution des technologies et de la situation du marché du travail. De l'avis des participants, tout devrait être entrepris dans chaque pays pour définir les professions et les compétences qui présentent le plus grand potentiel de création d'emplois. Cet aspect devrait donner lieu à un débat au niveau national, auquel participeraient les principaux acteurs du marché du travail.

Afrique du Sud: stratégie nationale de développement des compétences

M. Kettledas, du Département du travail de l'Afrique du Sud, a évoqué la stratégie nationale de développement des compétences déployées dans son pays, initiative qui a été conçue dans le but d'investir davantage dans la formation d'une main-d'œuvre compétente ainsi que dans la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle dans ce pays. Cette stratégie, financée par une contribution de 1 % sur les bénéfices des entreprises, s'adresse principalement aux jeunes, aux femmes et aux personnes handicapées. Elle inclut une éducation et une formation de base pour les adultes, la validation des apprentissages de base, ainsi que de nouvelles filières de formation agréée, qui intègrent aussi bien les personnes ayant un emploi que les jeunes au chômage et qui procurent aussi bien une expérience scolaire qu'une expérience professionnelle. La stratégie met explicitement en avant le rôle des partenaires sociaux à travers la mise en place d'autorités compétentes en matière d'éducation et de formation au niveau sectoriel, dont la mission est de produire des compétences adaptées aux besoins du marché du travail pour chaque secteur économique. Travailleurs et employeurs sont associés à l'élaboration des plans de développement des compétences sur le lieu de travail, lesquels trouvent leur expression la plus aboutie dans des plans de compétences sectorielles. Parallèlement, le Cadre national de la politique industrielle confirme l'importance qui s'attache à la cohérence des politiques et à la mise en adéquation du système d'éducation et de développement des compétences avec la politique économique et la politique du travail, l'environnement macro-économique et normatif, et des infrastructures modernes.

Les programmes de rattrapage sont un moyen déterminant de remédier aux échecs au stade des apprentissages fondamentaux comme à celui de la vie professionnelle. Une politique active du marché du travail qui offre un éventail complet de services, notamment des programmes d'alphabétisation et de rattrapage en cas d'échec scolaire, de formation professionnelle axée sur le marché du travail, d'orientation professionnelle et de formation à la création d'entreprises doit être déployée pour faciliter l'intégration dans le marché du

travail des personnes qui se sont trouvées en situation d’échec ou qui ont besoin d’améliorer leur employabilité pour évoluer vers d’autres emplois.

Les gouvernements doivent mettre en place et maintenir en fonctionnement un cadre national de qualification qui permette à la reconnaissance de la formation permanente et de l’apprentissage élémentaire, notamment pour les personnes qui travaillent dans l’économie informelle.

Or, trop souvent, les politiques et systèmes d’enseignement et de formation professionnelle ne sont pas interconnectés. Les établissements de formation professionnelle, les établissements d’enseignement secondaire et les universités ne sont pas intégrés. Ils fonctionnent isolément, et non comme un ensemble cohérent et coordonné. Aucun appui n’est offert aux étudiants aux périodes de transition entre les différents types et niveaux d’enseignement. La rigidité des structures et le caractère compartimenté des différentes filières sont un inconvénient notable pour les jeunes. Au moment précis où ils auraient besoin d’appui, de bons conseils et d’encouragement, ils se heurtent souvent à une fin de non-recevoir ou se trouvent conduits dans une impasse. Et la relation entre, d’une part, politique de l’éducation et de la formation professionnelle et technique et, d’autre part, politique et économique, de l’emploi, de l’industrie et des finances, témoigne souvent d’une parfaite dissonance.

Nouvelle-Zélande – faire progresser les niveaux de compétence

M. Phil O’Reilly, de Business New Zealand a évoqué l’importance que les partenaires sociaux attachent aux compétences en Nouvelle-Zélande. Ils font cause commune avec les principaux responsables de l’enseignement et avec les pouvoirs publics pour lancer un ambitieux plan d’alphabétisation sur les lieux de travail. Ils opèrent en coopération étroite avec certains programmes axés sur l’amélioration des taux de productivité et sur le développement des compétences chez les populations autochtones de Nouvelle-Zélande, Les Maoris. Ils ont convenu que l’éducation, la formation permanente et une amélioration ciblée des compétences doivent être les éléments fondamentaux du programme pour le travail décent que la Nouvelle-Zélande adoptera. Pour soutenir ces efforts, les pouvoirs publics ont mis en place un mécanisme officiel de consultation tripartite, de manière à suivre régulièrement les stratégies et politiques nationales de développement des compétences. Cette instance, qui s’appelle *Skill New Zealand*, est présidé par le vice – Premier ministre et ministre des Finances. Elle inclut le ministre du Travail, les directeurs des principaux établissements publics et les dirigeants des organisations d’employeurs et de travailleurs, assurant ainsi cohérence et efficacité dans l’action menée par ce domaine à l’échelle nationale. Une autre innovation consiste dans le système de formation professionnelle par secteur, qui permet chaque année à 150 000 salariés d’améliorer leurs compétences et leurs qualifications. La formation professionnelle est conçue par secteur. Elle est assurée sur place. Les qualifications sont intercroisées, de sorte que les salariés peuvent tirer parti des acquis obtenus sur le lieu de travail pour leur épanouissement individuel et leur développement de carrière. Les organismes qui dispensent cette formation par secteur relèvent du régime public/privé. Ils sont constitués par le secteur d’activité auquel ils appartiennent. Ils comportent une représentation syndicale et bénéficient d’un financement de l’État.

L'une des grandes questions est «de faire en sorte que ces systèmes fonctionnent systématiquement». La cohérence entre les politiques et une coordination plus efficace entre les systèmes et les institutions, y compris entre les ministères compétents, doit être recherché à tous les niveaux de l'enseignement, de la formation professionnelle et de la formation continue. Avec les institutions régionales et multilatérales compétentes, l'OIT et l'Unesco ont été appelées à renforcer leur coopération, pour aider les États membres à parvenir à une plus grande cohérence dans leur politique portant sur ces questions.

Une autre grande préoccupation réside dans le renforcement des liens entre le monde de l'éducation et celui du travail. On a cité des exemples de cas dans lesquels les partenaires sociaux ont joué un rôle déterminant dans l'amélioration de l'efficacité de l'enseignement et de la formation professionnelle, dans un sens plus étroitement en rapport avec le marché du travail. Le dialogue social sur la politique et la stratégie nationale relative aux compétences, du stade de sa formulation à celui de sa mise en œuvre, a su faire la preuve de son efficacité en favorisant des solutions qui comblaient le hiatus entre l'école et le monde du travail.

«L'expérience internationale prouve que chaque fois qu'un pays se montre capable de combler son retard et de progresser rapidement, il y a un secret, et ce secret, c'est une interface optimale entre l'enseignement, la formation professionnelle et les entreprises, au niveau local, au niveau national et à travers les réseaux internationaux.»

Maria Joao Rodrigues, conseillère spéciale auprès du Premier ministre du Portugal pour la présidence de l'Europe

Une action soutenue pour l'amélioration de l'employabilité relève de la responsabilité partagée de toute une série d'acteurs. Elle requiert à la fois une vision commune et des liens et des partenariats efficaces. Les fournisseurs publics et privés d'enseignement et de formation professionnelle, par exemple, ont un rôle à jouer à ce titre au niveau local comme au niveau national. Toute la question est de définir des cadres politiques se prêtant à la réalisation des objectifs nationaux d'équité et de qualité de l'enseignement.

La question de l'enseignement pédagogique est très importante. Les apprentissages ont lieu dans tous les établissements, sur les lieux de travail, dans la famille et dans la vie sociale, autant qu'à l'école ou à l'université. Les jeunes peuvent accéder à l'information et à la connaissance par un large éventail de sources, y compris par Internet. Compte tenu de leurs caractéristiques propres, les établissements d'enseignement ont un rôle fondamental à jouer lorsqu'il s'agit de permettre aux jeunes d'apprécier ce qui constitue un savoir précieux, d'interagir entre eux et de faire l'apprentissage de la citoyenneté. «Apprendre à être soi-même, apprendre à apprendre, apprendre à faire et apprendre à vivre avec les autres, voilà ce qui compte par-dessus tout».

Il appartient à la communauté internationale d'aider le secteur public, l'industrie, les syndicats, les parents et la société à développer des partenariats publics/privé au niveau national et local, afin d'obtenir un enseignement et une formation professionnelle qui répondent aux besoins de concurrence et de qualité des entreprises et aux aspirations des travailleurs à un travail décent, tout en favorisant une plus grande cohésion de la société. L'OIT, en particulier,

Des partenariats locaux pour l’éducation, la formation professionnelle et des emplois décents: l’expérience EQUAL, au Portugal

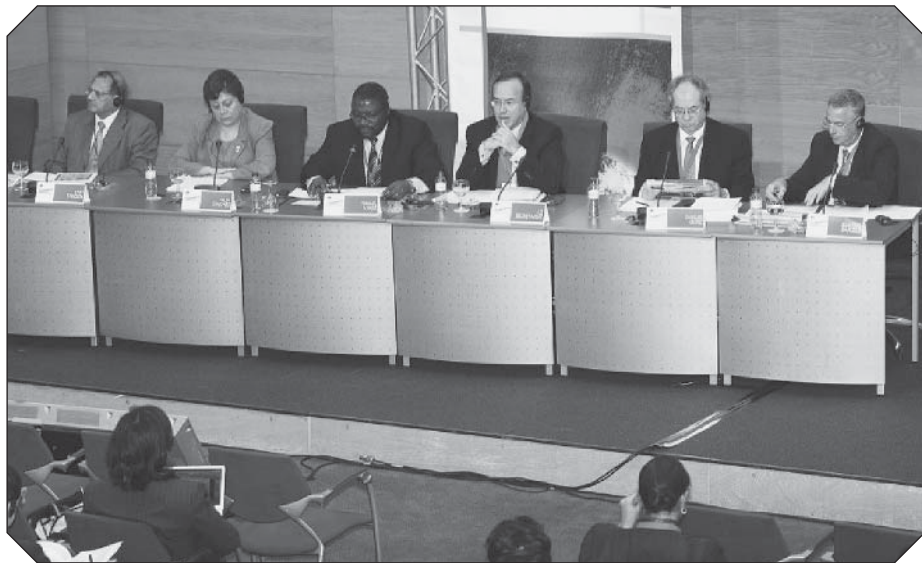
EQUAL est une initiative européenne qui propose un meilleur modèle de vie professionnelle faisant appel à la lutte contre la discrimination et l’exclusion. Au Portugal, EQUAL a soutenu un certain nombre de projets d’enseignement et de formation professionnelle devant faciliter l’intégration dans la vie active des femmes, des immigrés, des handicapés, des travailleurs âgés et des autres catégories vulnérables (par exemple, RH XXI, Emprego Apoiado, et Sem Fronteiras). Selon sa directrice, Ana Vale, chaque projet a été développé grâce à des partenariats associant à un large éventail d’organismes publics et privés: des centres de l’emploi, des employeurs, des formateurs, des autorités locales, des O.N.G., des établissements d’enseignement, des services de santé, etc.. Cet aspect, comme le révèle l’évaluation officielle, a été déterminant dans les résultats. Pour être valable, les réponses proposées aux problèmes de chômage et de discrimination à l’égard des catégories vulnérables doivent venir de la société elle-même, être pluridimensionnelles et être adapté aux besoins. Des partenariats impliquant les acteurs locaux sont indispensables pour que ces éléments soient intégrés au stade de la formulation et de la mise en œuvre des programmes.

«La contribution la plus précieuse que l’OIT puisse faire, c’est de faire en sorte que les expériences telles que celles que nous avons entendu ce matin autour de cette table soient largement connues et partagées, afin que les partenaires sociaux et les autres voix qui se font entendre dans les grandes orientations puissent en tirer parti et en faire bénéficier leur pays de la manière la plus efficace et la plus expédiente. Car les compétences sont la clé d’une mondialisation réussie.»

Phil O’Reilly, Business New Zealand

doit agir comme un catalyseur dans la collecte et la diffusion entre les gouvernements, les partenaires sociaux et les autres partenaires intéressés des connaissances acquises grâce à certaines réussites dans le domaine pratique.

Session 2. Améliorer le travail et le fonctionnement des entreprises dans l'économie informelle – S'organiser pour se faire entendre et participer



Cette session était présidée par **M. Manuel Viage**, secrétaire général de l'Union nationale des travailleurs angolais. Le panel était composé de **M. Yash Tandon**, South Centre; **M. Charles Gore**, CNUCED; **M. Jean-Yves Barcelo**, ONU-HABITAT, **M^{me} Hilda Sánchez**, CISL-ORIT⁶.

Points essentiels ressortant des discussions

L'expansion de l'économie informelle est un phénomène que l'on a constaté dans le monde entier. La mondialisation y contribue, notamment en raison d'une compétition intense et de restructurations industrielles radicales dictées par la libéralisation et par l'évolution des techniques. La précarisation de l'emploi revêt des formes diverses, au gré de la diversité des situations. Dans les pays développés, c'est la précarisation de l'emploi conventionnel. Dans les pays en développement, surtout dans les plus pauvres, cette précarisation est intimement liée à la raréfaction des emplois productifs dans le secteur agricole tandis que la main-d'œuvre augmente, et aussi à l'incapacité des secteurs non agricoles de créer suffisamment d'emplois formels. Cet échec de la «transition vers l'emploi» s'illustre de manière déchirante dans l'explosion littérale de l'activité informelle dans les bidonvilles de nombreux pays pauvres. La plupart du temps,

⁶ Voir les titres complets dans le programme ci-joint.

la généralisation de l'activité informelle a un lien direct avec la médiocrité de la gouvernance et le mépris des lois.

On ne parviendra à une mondialisation équitable qu'en répondant à ces défis de manière appropriée. Certes, ces problèmes sont complexes, et leur solution nécessitera un ensemble cohérent de politiques internationales, nationales et locales. Une stratégie intégrée doit regarder vers des synergies entre les politiques touchant aux réformes agraires, à l'amélioration de la productivité agricole, à la fiscalité, aux droits de la propriété, au développement des compétences et aux technologies, à une politique macro-économique et structurelle s'appuyant sur la croissance de la demande intérieure. Les opinions divergent quant à la combinaison appropriée des politiques et des mesures. Certains accordent la primauté aux aspects touchant à la sécurité juridique, d'autres mettent au premier rang l'importance de schémas de développement économique susceptibles de générer suffisamment d'emplois productifs. D'autres encore préconisent une évolution qualitative des conceptions centrales du développement et de la lutte contre la pauvreté, dans le sens d'une démarche qui privilégierait la production, l'emploi et un meilleur équilibre entre exportations et demande intérieure, comme cela a été le cas au Vietnam et au Bangladesh.

«Ce qu'il faut, c'est un meilleur équilibre entre croissance des exportations et croissance de la demande intérieure. Si vous n'avez pas de croissance de la demande intérieure, vous n'obtiendrez pas d'amélioration par rapport au travail dans le secteur informel. C'est ce que montre l'expérience positive du Vietnam et du Bangladesh, pays dans lesquels des facteurs déterminants que sont la productivité agricole stimulent la demande intérieure en produits non agricoles: services, construction, petite industrie provenant de modestes entreprises du secteur informel. La stimulation de ces entreprises permet à celles-ci d'accéder à des normes plus élevées.»

Charles Gore, directeur, Recherches et analyses, Division Afrique, Pays les moins avancés et program-

Une question fondamentale concerne la formulation d'une politique adéquate en l'absence de données fiables concernant le marché du travail. Ce problème appelle une réponse d'urgence et il a été recommandé que des organisations internationales, dont l'OIT, s'investissent davantage dans le renforcement des moyens statistiques de chaque pays et dans la généralisation de défini-



tions et de moyens de mesure de l'économie informelle qui se prêtent à des comparaisons internationales. Il a également été dit qu'une mondialisation plus équitable et une modernisation des entreprises du secteur informel ne sauraient voir le jour sans un changement

radical des pratiques des entreprises multinationales, notamment vis-à-vis de leurs fournisseurs.

Organiser les acteurs de l'économie informelle (ouvriers, travailleurs indépendants, petits entrepreneurs) apparaît déjà en soi comme un défi majeur. Les fonctions représentatives des syndicats doivent être reconnues et respectées. La question de la représentation et des moyens d'expression des acteurs de l'économie informelle à l'échelon international a également été soulevée.

«Dans les pays d'Afrique, le secteur informel occupe 50 à 90 % de la population active [...] Il faut absolument que la voix de ce secteur se fasse entendre à l'OIT.»

Yash Tandon, directeur du South Centre

L'expérience a aussi montré que les syndicats et les O.N.G. peuvent unir leurs efforts de manière efficace autour d'objectifs communs. Des partenariats peuvent se former autour de tels objectifs, notamment lorsqu'il s'agit de renforcer certaines capacités dans l'économie informelle.

Les autorités locales sont appelées à jouer un rôle déterminant dans la réplication des initiatives de terrain qui se sont révélées positives. L'expérience d'ONU-Habitat (Programme des Nations unies pour les établissements humains), avec ses contrats entre autorités locales et organisations de terrain en Asie et en Afrique, est assez prometteuse. Il a également été suggéré que les autorités locales pourraient prendre l'initiative de la coordination des efforts au niveau local, tandis que l'OIT contribuerait à définir, pour la modernisation de l'économie informelle, une stratégie globale intégrée en concertation avec les organisations compétentes, dans le contexte de la réforme des Nations unies.

Les contrats proposés par ONU-Habitat

M. Jean-Yves Barcelo a présenté la collaboration proposée par ONU-Habitat avec l'OIT en vue d'élaborer et de favoriser l'utilisation de systèmes de contrats entre autorités locales, organismes de terrain et autres interlocuteurs locaux. Il s'agit de développer l'emploi à travers des opérations de réhabilitation de l'habitat précaire et de réalisation d'infrastructures à petite échelle. Les premiers contrats de ce type ont vu le jour dans les années 1980 à Sri Lanka. Ils ont permis à des autorités locales ou à des organismes publics d'engager directement de la main-d'œuvre au sein des collectivités intéressées, lesquelles ont été directement associées à la planification et à l'évaluation. La principale difficulté a été de surmonter les obstacles juridiques et de déterminer le statut légal de l'entité représentative de la collectivité. A Sri Lanka, ces contrats sont désormais un instrument d'usage national, qui a été expérimenté dans d'autres régions d'Asie et d'Afrique, notamment dans le cadre d'opérations de reconstruction consécutives à des catastrophes. Cette démarche, encouragée par l'OIT et soutenue par ONU-Habitat, est un facteur puissant d'organisation sociale en même temps qu'un excellent instrument de négociation, et elle permet de clarifier les droits et les obligations, les rôles et les responsabilités dans la planification et la mise en œuvre (partenariats locaux public/privé).

Session 3. Flux intra et internationaux de migrants à la recherche d’un travail – *Ancrer les avantages de la mobilité des travailleurs et réduire les risques*



Cette session était présidée par **M. John Sweeney**, président de l’AFL-CIO. Le panel était composé de **M. Giuliano Amato**, ministre des Affaires intérieures de l’Italie; **M. Jesús Caldera Sánchez Capitán**, ministre des Affaires sociales de l’Espagne, **M^{me} Caridad T. Sri Tharan**, Migrant Forum in Asia; **M. John Bingham**, International Catholic Migration Commission; **M^{me} Jacqueline Mugo**, Fédération des employeurs du Kenya.

Points essentiels ressortant des discussions

Les migrations internationales de travailleurs sont l’un des phénomènes les plus marquants qui accompagnent la mondialisation. Elles peuvent être bénéfiques pour les pays d’origine comme pour les pays de destination, qui ont besoin de travailleurs migrants. Il y a donc lieu de développer les possibilités de migrations réglementaires ainsi que les possibilités offertes aux migrants en termes d’emploi légal.

La demande de main-d’œuvre est la raison première des phénomènes migratoires. Lorsque cette demande n’est pas satisfaite par des voies réglementaires, elle finit par l’être par des voies illégales en raison de son effet d’attraction pour les migrants clandestins. Les procédures de recrutement doivent elles aussi être réglementées et des dispositions doivent être mises en place pour lutter contre les trafics.

L’inspection du travail doit elle aussi être étendue et renforcée pour parer à l’exploitation des travailleurs migrants et aux violations des droits de l’homme

à leur égard. Sur ce plan, les travailleuses sont plus particulièrement concernées car elles exercent souvent des activités, comme les emplois de maison, qui échappent davantage à la législation du travail. On constate en effet des déficits dramatiques de travail décent dans la catégorie des travailleurs migrants, même dans les économies les plus riches. Il arrive souvent que les travailleurs migrants exercent des activités insalubres, dégradantes ou dangereuses et soient soumis à une exploitation, des abus et des actes de xénophobie.

«Nous avons un grave problème en Europe avec les flux migratoires clandestins à partir de certains pays d'Afrique. Il y a aujourd'hui de jeunes Africains qui n'hésitent pas à s'embarquer sur une coquille de noix, en sachant pertinemment qu'ils risquent de laisser leur vie dans cette aventure. Ce n'est plus simplement un problème de migration. C'est véritablement une crise humanitaire.»

Jesus Caldera Sanchez Capitan, Ministre du travail et des affaires sociales de l'Espagne

La régularisation des travailleurs migrants en situation irrégulière dans les cas où il y a une pénurie avérée de main-d'œuvre du côté des travailleurs nationaux est nettement perçue comme conforme aux intérêts du pays d'accueil. En Espagne par exemple, leur régularisation a entraîné une amélioration de leurs conditions de travail en même temps qu'elle a permis de rétablir l'équilibre du système de sécurité sociale. Le dialogue social a joué un rôle déterminant dans ce processus.

Dialogue social et politique de l'immigration en Espagne

L'Espagne est essentiellement un pays de destination de main-d'œuvre migrante, venant en particulier d'Afrique, entrée dans le pays la plupart du temps illégalement. Selon Jesus Caldera Sanchez Capitan, Ministre du travail et des affaires sociales de l'Espagne, la politique d'immigration de ce pays repose désormais sur le dialogue social. Le gouvernement, les employeurs et les syndicats décident ensemble du système à mettre en place pour réguler les flux en fonction des besoins du marché du travail. Selon ce principe, lorsque les emplois ne peuvent être pourvus par des travailleurs espagnols, des offres correspondantes peuvent être faites hors du pays, et des travailleurs étrangers peuvent ainsi être engagés à partir de leur pays d'origine. Tout est mis en œuvre pour assurer que ces migrants légaux soient intégrés socialement et jouissent des mêmes droits que les travailleurs nationaux. Ainsi, 200 000 travailleurs étrangers sont entrés en Espagne légalement en 2006, dont 70 % en tant que saisonniers, qui rentrent chez eux à la fin de la saison. Les employeurs espagnols prennent en charge leur transport, assurent leur logement et appliquent la législation du travail nationale à leur égard. Avec cette nouvelle politique, lorsqu'un travailleur saisonnier a fait quatre campagnes, il peut faire valoir ses droits de résidence permanente en Espagne. Une politique de coopération avec les pays d'origine a été mise en place, basée sur les principes du respect mutuel et de la responsabilité conjointe. Cela recouvre, pour les autorités des pays d'origine, la responsabilité de présélectionner les travailleurs, de réprimer conjointement les trafics et d'investir dans la formation professionnelle. L'Espagne a soutenu la mise en place de 15 établissements de formation professionnelle dans des pays d'Afrique de l'Ouest, pour des travailleurs qui pourront être engagés dans leur pays d'origine pour venir en Espagne. Enfin, des initiatives ont été prises pour que l'opinion publique espagnole prenne conscience des effets positifs des migrations et favorise la tolérance et l'entente interculturelle.

Les nouveaux programmes de migration temporaire et circulaire ont fait l’objet d’un large débat. Ils ont été particulièrement controversés. L’un des arguments souvent invoqués est que ces programmes aboutissent à l’installation permanente des intéressés. En particulier, les travailleurs les plus qualifiés sont les plus fortement susceptibles de rester dans le pays d’accueil et les faits démontrent que les systèmes de migration temporaire ne fonctionnent véritablement que dans les cas de migration véritablement saisonnière. La meilleure façon d’aborder le problème, c’est assurément de traiter les causes fondamentales des migrations: les écarts entre pays d’accueil et pays d’origine en termes de démographie, de démocratie et de développement. Un autre aspect délicat tient à ce que le système de la migration temporaire risque de compromettre les droits des migrants ainsi que leur intégration dans le pays d’accueil.

«La question est de savoir comment faire face aux manifestations de xénophobie et à la montée des réactions nationalistes liées à l’intensification des migrations. Nous devons inculquer les principes de respect et de tolérance, sans lesquels il sera impossible d’apporter une réponse aux attentes légitimes des travailleurs migrants en termes de travail décent et d’existence digne.»

Aurelio Juri, membre du parlement slovène

«dans bien des pays, notamment dans les pays d’accueil, la dynamique politique et sociale semble obéir principalement à une étrange sorte de déconnexion qui fait qu’un travailleur endurant, venu d’un autre pays, n’est pas perçu comme un travailleur mais comme un immigré, si bien que tout à coup toute notion de solidarité, d’affinité ou encore d’expérience partagée disparaît.»

John Bingham, Commission catholique internationale pour les migrations

«Africa is losing doctors, pharmacists, nurses, dentists, and other technicians. Lawyers are also leaving [...] this is a cycle that is self-defeating. From the point of view of employers it has meant an increase in the cost of employment and the loss of human resources needed to drive growth.»

Jacqueline Mugo, Federation of Kenya Employers

On a beaucoup parlé de la fuite des cerveaux, qui se traduit par une perte de compétences dans des secteurs vitaux, tels que la santé et l’enseignement. La continuité de ces services, surtout dans les régions déshéritées et rurales, s’est trouvé gravement compromise dans de nombreux pays d’émigration. Ce préjudice a largement été évoqué. On a ainsi évoqué la situation des Philippines, où le fonctionnement des services de santé

publique se trouverait gravement compromis par le manque de médecins et de personnel infirmier et où la continuité de l’enseignement se trouverait elle aussi menacée par les migrations d’enseignants dans des disciplines telles que les sciences et les mathématiques. La situation est aussi préoccupante de ce point de vue dans toute l’Afrique.

Le Forum des migrations en Asie

Le Forum des migrations en Asie est un réseau régional d'O.N.G., d'association et de syndicats de travailleurs migrants et de militants qui se consacrent à la protection et à la promotion des droits des travailleurs migrants. Selon son fondateur, Caridad Sri Tharan, le forum s'inspire d'une conception d'un système mondial différent, basée sur le respect des droits de l'homme et de la dignité de l'être humain, la justice sociale et l'égalité entre les sexes. Le forum préconise une action concertée face aux législations et aux politiques discriminatoires, à la violence à l'égard des migrants terres et des migrants, à l'injustice des conditions d'existence, au déni de l'accès aux soins de santé ou encore au déni du respect des règles de sécurité au travail. Ses initiatives concernent la mise en place d'une épargne pour les migrants et de systèmes d'investissement alternatif permettant aux migrants de se préparer à un retour éventuel et à leur réinsertion et de mobiliser les avoirs des migrants, leurs connaissances et leurs compétences en termes d'entreprise, d'investissement productif et de développement à vocation sociale. Le forum étudie aussi les moyens de mobilisation à but philanthropique dans la diaspora. Néanmoins, pour se concrétiser, ces idées nécessitent un cadre favorable et les systèmes incitatifs dans les pays d'émigration. Le forum mène également des campagnes en faveur de la ratification des conventions internationales et des cadres politiques propres à assurer la protection des travailleurs migrants.

Il a été suggéré de concevoir et mettre en place certains mécanismes compensatoires de nature à faciliter le retour des travailleurs migrants et leur insertion dans leur pays d'origine. On a fait observer que les discussions en cours au sein de l'OMC à propos du Mode 4 concernent principalement les professions à haut degré de qualifications et de compétences, lesquelles ne sont pas parmi les plus fortement concernées par la problématique du travail décent. C'est en effet à l'égard des travailleurs les moins qualifiés qu'il faut se montrer le plus attentif de ce point de vue. La société civile peut exercer une influence déterminante en termes de sensibilisation et de soutien.

La liberté d'association, pour les travailleurs venus d'autres pays, est un droit fondamental. Les travailleurs migrants doivent avoir la possibilité d'accéder à un statut légal normal. L'expérience montre que lorsque la possibilité leur en est offerte de manière claire et sincère, les travailleurs en situation irrégulière sont prompts à faire régulariser leur situation.

Un appel a été lancé en faveur de la ratification et la mise en œuvre des deux conventions de l'OIT relatives aux travailleurs migrants ainsi que de la Convention sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille. Le cadre multilatéral de l'OIT pour les migrations de main-d'œuvre doit être mis en œuvre au niveau national comme une étape concrète de l'amélioration de l'existence des travailleurs migrants.

Pour mieux défendre les victimes des trafics, un appel a également été lancé en faveur d'une plus grande cohérence entre, d'une part, le cadre multilatéral de l'OIT et les autres instruments internationaux de protection des travailleurs migrants et, d'autre part, les instruments internationaux relatifs au travail forcé et aux formes contemporaines d'esclavage.

«Au Kenya, lorsque l’on a pris conscience qu’avec la mondialisation, le phénomène de migration se perpétuerait, cela a eu pour effet d’améliorer considérablement le dialogue social. Tout le monde est tombé d’accord sur le point qu’il leur fallait faire quelque chose dans ce domaine. Sous les auspices du gouvernement, les organisations d’employeurs et de travailleurs ont mis en œuvre un programme pour le travail décent, pour définir une politique propre à développer rapidement les compétences dans les domaines où les lacunes sont les plus criantes. Nous nous sommes également déplacés à l’intérieur du pays pour comprendre l’impact des migrations des zones rurales vers les zones urbaines.»

Jacqueline Mugo, Fédération des employeurs du Kenya

On a également reconnu d’une manière générale les bienfaits apportés par la progression du volume des remises des travailleurs migrants, ces dernières années. Les organisations internationales ont été appelées à coordonner leurs efforts afin de parvenir à une meilleure évaluation du volume de ces remises. Mais ces remises ne sauraient se concevoir comme un substitut aux dépenses sociales d’un État ou comme un supplétif aux objectifs de développement. On doit s’efforcer d’aborder les causes profondes des phénomènes de migrations internationales de main-d’œuvre – la pauvreté ainsi que le déficit de travail décent dans les pays d’émigration. Émigrer devrait être un choix, et non une nécessité.

«J’ai glané énormément d’informations et de suggestions pour mon organisation au cours de ce forum. Nous devons agir plus énergiquement en faveur de la ratification des conventions internationales relatives aux travailleurs migrants et leurs familles, notamment par les pays d’accueil. C’est le seul moyen possible d’agir pour défendre les droits de ces travailleurs par rapport au travail décent.»

Caridad Sri Tharan, forum des migrations en Asie

Session 4. Des politiques de sécurité sociale pour la cohésion sociale et le développement économique – *Vers un socle social mondial?*



Cette session était présidée par **M. Carlos Tomada**, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale de l'Argentine. Le panel était composé de **M. Aart de Geus**, OCDE; **M. Roberto Bissio**, Social Watch; **M^{me} Suddha Pillai**, ministère du Travail et de l'Emploi de l'Inde; **M. Helmut Schwartz**, ministère de la Sécurité sociale du Brésil; **M. João Proença**, Union générale des travailleurs du Portugal.

Points essentiels ressortant des discussions

La Déclaration universelle des droits de l'homme fait de la protection sociale l'un de ces droits. Là est le fondement spirituel des systèmes nationaux de sécurité sociale. Mais la sécurité sociale ne correspond pas seulement à un droit de l'homme, c'est aussi un besoin fondamental sur les plans économique et social. Dans une conjoncture d'instabilité croissante du marché du travail et de délitement des relations sociales en raison de la mondialisation, l'économie d'un pays ne pourrait pas fonctionner sans un système de sécurité sociale qui apporte aux résidents et aux travailleurs le minimum de sécurité voulu pour faire face à ces changements rapides.

La sécurité sociale est un facteur d'inclusion sociale. Elle favorise la croissance économique (notamment en préservant des niveaux minima de demande réelle de la part des sans-emploi) et elle contribue à l'élimination de la pauvreté et renforce la démocratie. Elle est de ce fait un rouage indispensable des stratégies nationales de développement et devrait donc être perçue à ce titre comme

un investissement et non comme un coût net. Les critiques et les restrictions dont les systèmes de sécurité sociale ont fait l’objet dans de nombreux pays au cours des dernières décennies ont été justifiées sur la base de priorités erronées et de défauts de conception inhérents à ces systèmes, plutôt qu’elles n’ont été fondées sur des éléments objectifs militant contre les transferts sociaux et les prestations de sécurité sociale dans leur principe.

Il est désormais de plus en plus largement admis que l’utilité sociale et économique de la sécurité sociale doit trouver son expression dans un socle social mondial. Le document d’information établi en vue de la session recensait un ensemble minimum de prestations susceptibles de constituer la composante sécurité sociale de ce socle et de servir de point de départ pour un débat plus large ⁷.

Évoquant l’expérience offerte par des situations concrètes, les participants de l’OCDE ont souligné que certaines des économies les plus dynamiques et les plus ouvertes sont aussi celles qui ont les systèmes de prévoyance les plus étendus.

Les grands programmes dont l’Inde et le Brésil se sont dotés montrent qu’apparemment, dans le contexte propres à des pays en développement, des niveaux élémentaires de sécurité sociale ne sont pas incompatibles avec la croissance et le développement et restent d’un coût abordables. Ces initiatives s’avèrent extrêmement encourageantes pour les pays d’Afrique. On a également évoqué l’exemple de l’Argentine, où le Plan en faveur des chefs de

Brésil : la *Bolsa-Familia*

Adopté en 2003, le programme de la *Bolsa-Familia* consiste en une prestation en espèces, d’un montant maximum de 60 \$ par mois, versée aux familles sous condition d’une scolarisation normale des enfants et de contrôles médicaux périodiques pour toute la famille. En 2006, plus de 11 millions de prestations ont été versées à ce titre. Entre 2003 et 2006, le décile le plus pauvre de la population, tel qu’identifié dans les enquêtes sur les ménages, a vu son niveau de vie progresser de 10 % tandis que le celui des plus riches progressait à un rythme moins élevé, ce qui porte à croire que ce système a contribué à réduire la pauvreté et les inégalités. Son coût a représenté 0,3 % du PIB et il a été financé sur des recettes destinées à la sécurité sociale. Ces dernières années, la disponibilité de crédits s’est trouvée accrue grâce aux retombées de la réforme des pensions dans la fonction publique menée en 2003 et au produit d’une taxe sur les transactions financières d’un taux de 0,38 %. Pour M. Helmut Schwartz, ministre de la sécurité sociale du Brésil, cette taxe n’a pas eu les répercussions négatives que ses détracteurs s’étaient complus à annoncer lorsqu’elle fut introduite. De plus, a-t-il ajouté, la plus grande difficulté avait été plutôt de pérenniser cette mesure en l’intégrant dans la politique de l’État pour garantir qu’elle se perpétue au-delà de la présente mandature.

⁷ Il s’agit des allocations familiales universelles; de l’accès universel aux services de santé essentiels; d’un complément de ressources aux travailleurs pauvres qui, du fait du sous-emploi ou d’une faible productivité, ne gagnent pas assez pour permettre à leur famille d’échapper à la pauvreté; et de pensions de base financées par l’impôt pour les personnes âgées, les handicapés et les personnes appartenant à des familles dont le soutien principal a disparu.



famille sans emploi adopté au plus fort moment d'une crise financière semble démontrer que les mécanismes de protection sociale peuvent aider un pays à sortir d'un choc économique.

Les systèmes de sécurité sociale sont à la portée de tous les pays, quel que soit leur stade de développement économique, pourvu qu'ils en aient la volonté politique. Les pays pauvres peuvent certes avoir besoin d'une aide extérieure pour le lancement de tels programmes. Mais l'investissement dans la protection sociale devrait être plus largement reconnu comme un moyen essentiel de garantir la viabilité des stratégies de développement et de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Il faudrait que les institutions financières internationales et en particulier les donateurs intensifient leur contribution à la mise en place de la composante sécurité sociale du socle social mondial et parallèlement il faudrait que les premières évitent de compromettre les efforts déployés à ce titre par les pays en préconisant une politique inappropriée. Des préoccupations se sont exprimées à propos du financement de la sécurité sociale à travers la privatisation, notamment devant certains cas de privatisation des pensions de retraite, qui se sont révélés inéquitables et particulièrement inefficaces.

Les priorités en matière de prestations, par exemple entre les personnes âgées et les jeunes foyers, ont suscité quelques discussions. Un tel dilemme se pose probablement moins dans les pays en développement, où les prestations en espèces profitent à toutes les générations du même foyer. S'est également posé la question de savoir si le volume des dépenses sociales doit dépendre simplement des recettes ou si, face aux besoins, des transferts de ressources budgétaires doivent être envisagés et, à ce titre, de nouveaux modes de financement tels que des taxes sur les transactions financières doivent être prévus, comme au Brésil.

Nouvelle législation sur la sécurité sociale et sur la garantie de l’emploi en Inde

M.Sudha Pillai, secrétaire au ministère du travail et de l’emploi, a présenté certaines mesures novatrices adoptées récemment par le gouvernement indien. En Inde, 28 millions seulement des 369 millions de travailleurs appartiennent à l’économie formelle et se trouvent couverts par un assez vaste éventail de lois sur la sécurité sociale adoptées au début des années 1950. Pour procurer une certaine forme de protection sociale à ceux qui appartiennent au secteur n’en organisaient, le gouvernement a adopté une nouvelle législation instaurant une assurance-vie et une assurance invalidité, une assurance soins de santé de base et des régimes universels de pension de base. Le gouvernement a également annoncé trois programmes spécifiques: le «*Aam Aadmi Bima Yojna*» (régime commun d’assurance des hommes) qui assure une couverture en cas de décès et d’invalidité à tous les foyers ruraux n’ayant pas de terres (15 millions de personnes); un régime national de pensions de vieillesse (bénéficiant à près de 7 millions de personnes vivant en deçà du seuil de pauvreté âgées de 65 ans ou plus); et enfin le très ambitieux «*Rathriya Swasthya Bima Yojna*» (régime national d’assurance santé) qui assure une couverture santé à tous les travailleurs du secteur non organisé dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté (près de 300 millions de personnes devraient en bénéficier au cours des cinq prochaines années). En outre, le gouvernement a adopté la loi nationale sur la garantie de l’emploi rural, qui instaure la garantie obligatoire d’au moins 100 journées d’emplois par an rémunérées au salaire minimum pour au moins une personne appartenant à chaque foyer rural dont les membres adultes acceptent un travail manuel non qualifié. Le travail en question, à forte intensité de main-d’œuvre et essentiellement non qualifié, a trait essentiellement à la réalisation d’infrastructures rurales. Le système s’étend actuellement à 330 districts relativement arriérés mais il devrait être étendu à l’ensemble du pays au bout de cinq ans. L’évaluation menée dans les districts où il a été mis en œuvre de manière satisfaisante montre qu’il s’est traduit par une progression de l’emploi rural, un recul de la pauvreté et de la détresse qui poussait les populations vers les villes.

Le socle social mondial est largement perçu comme une composante avérée de l’Agenda du travail décent. Pour un certain nombre de personnes, il conviendrait d’élaborer une nouvelle norme de l’OIT qui codifierait les principes modernes de la sécurité sociale en définissant un niveau minimum de prestations auquel tous les individus devraient avoir droit. Il a été suggéré que l’OIT mène, dans un cadre tripartite assez ouvert, un débat sur cette possibilité.

D’une manière plus générale, on a souligné l’importance du dialogue social dans l’élaboration d’une politique sociale plus inclusive et plus étendue, de même que la nécessité d’une plus large concertation entre les gouvernements, les organisations internationales et les organisations de la société civile ainsi que les mouvements sociaux, afin de parvenir à une volonté politique suffisante pour inscrire le principe de la sécurité sociale universelle au cœur de la politique du développement.

«Un nouveau contrat social doit absolument trouver son expression au niveau national comme au niveau mondial afin de préserver l'équilibre entre les droits individuels et les droits sociaux, les uns comme les autres universellement reconnus, et de préserver l'équilibre entre des règles d'application mondiale et «l'espace politique» national dans le cadre duquel chaque pays doit pouvoir entretenir un débat démocratique sur ses priorités propres [...] La question n'est pas de savoir si la sécurité sociale est possible dans le cadre de la mondialisation mais de savoir si une existence civilisée à l'échelle mondiale est possible sans le respect du droit universel à la sécurité sociale.»

Roberto Bissio, directeur de l'Institut du Tiers-Monde/Vigilance sociale

Session 5. Cohérence des politiques des organisations internationales – *Quels outils à cette fin?*



Cette session était présidée par **M. Sha Zukang**, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales de l’Organisation des Nations Unies. Le panel était composé de: **M. Josep Borrell**, membre du Parlement européen et du Forum progressiste mondial (FPM); **M. Raymond Parsons**, Employeurs unis d’Afrique du Sud; **M. Saleh Nsouli**, Fonds monétaire international (FMI); **M. Ricardo Meléndez-Ortiz**, Centre international pour le commerce et le développement durable; **M. Zwelinzima Vavi**, Congrès des syndicats sud-africains.

Points essentiels ressortant des discussions

Les organisations internationales partagent certains buts qui sont universels, comme la paix et le développement dans le monde, mais la spécialisation de chaque institution peut donner lieu à des situations dans lesquelles certaines organisations du système multilatéral préconisent des politiques qui vont à l’encontre des objectifs d’autres organisations. La cohérence des politiques est dictée par l’interdépendance croissante des pays sur le plan économique et social du fait de la mondialisation, et aucune organisation internationale ne peut poursuivre isolément ses objectifs.

La cohérence des politiques doit être définie en termes de résultat recherché. Au niveau international un consensus se dégage progressivement quant à la nécessité de faire du plein emploi productif et du travail décent pour tous les objectifs centraux des politiques nationales et internationales, de manière à parvenir à une mondialisation équitable. Cela suppose la mise en place

d'ensembles plus cohérents de politiques nationales et internationales. Les difficultés à ce titre tiennent pour une part à la faiblesse des mécanismes de dialogue et de coordination entre les diverses institutions, au niveau national comme au niveau international, et pour une autre, aussi à l'absence d'une vision partagée sur la manière d'opérer une convergence des différents cadres décisionnels en direction de cet objectif central.

Nombre d'intervenants ont évoqué la nécessité de se doter d'un nouveau cadre de référence («paradigme») qui apporterait la cohérence souhaitable dans les décisions politiques susceptibles d'avoir des répercussions sur l'emploi et au regard du travail décent. Certains ont appelé de leurs vœux l'avènement d'une nouvelle conception du développement qui privilégierait les dimensions de viabilité sociale et environnementale, au-delà des simples considérations de croissance du PIB. Certains ont insisté sur la nécessité de développer les capacités industrielles locales ainsi que la demande intérieure. D'autres encore en ont appelé de leurs vœux un changement dans la philosophie des principales institutions internationales, dans un sens selon lequel les préoccupations sociales revêteraient une plus grande importance.

«Il y a deux domaines fondamentaux dans lesquels nous avons besoin d'une plus grande cohérence entre les institutions internationales. L'un est le soutien en faveur du travail décent. Ce soutien présuppose le respect des normes fondamentales de l'OIT – rémunération permettant de vivre décemment, protection des travailleurs d'une part contre les abus et d'autre part contre les conséquences des accidents du travail. L'autre concerne le soutien d'une croissance équitable pour le monde en développement. Nous devons nous orienter pour cela vers une politique économique et commerciale qui favorise l'amélioration du niveau de vie du plus grand nombre possible d'individus.»

Zwelinzima Vavi, secrétaire général du Congrès des syndicats sud-africains (COSATU) et membre de la Commission mondiale de la dimension sociale de la mondialisation

Il a été reconnu, d'une manière générale, que des divergences assez marquées subsistent entre les cadres politiques auxquels les diverses institutions se réfèrent, divergences qui expliquent à leur tour les différences dans les orientations choisies. Comme un intervenant l'a fait observer, les écoles néoclassiques de la pensée économique accordent une place prééminente aux incitations du marché, à la productivité et à la compétitivité, alors que les approches keynésiennes faisaient une plus large place aux mécanismes institutionnels de transfert social conçus pour atténuer les problèmes de chômage et stimuler la croissance, idée assez bien exprimée dans la formule «redistribuer les revenus et non seulement les opportunités».

On a évoqué des exemples d'orientations de grandes institutions internationales qui apparemment contredisent

l'objectif du travail décent. Ainsi, l'«indicateur de l'emploi des travailleurs» dont se sert la banque mondiale dans sa publication intitulée Doing Business Report a été dénoncé comme étant inopportun, inexact et préjudiciable pour les droits des travailleurs. Le Fonds monétaire international, quant à lui, a été appelé à dynamiser son offre de financement d'urgence, afin que les économies émergentes soient moins incitées à accumuler de vastes réserves et soient ainsi plus en mesure d'investir chez elles. L'impasse dans laquelle se trouvent actuellement les négociations commerciales multilatérales à l'OMC, ainsi que

la prolifération des accords régionaux et bilatéraux, qui conduit à une érosion progressive du principe fondamental de non-discrimination et à une désagrégation de la confiance en un cadre multilatéral fondé sur des règles, suscitent également de nombreuses inquiétudes

Des préoccupations se sont exprimées en particulier à propos des répercussions que pourraient avoir les négociations actuellement en cours à propos de l'accord NAMA (libéralisation de l'accès au marché des produits non agricoles), accord qui risquerait, a-t-on fait valoir, de réduire la marge de manœuvre politique dont disposent les pays en développement pour développer leurs propres capacités de production et, par voie de conséquence, de provoquer dans ces pays une «désindustrialisation» et une aggravation du chômage.

S'il est un fait qu'un nouveau cadre de référence («paradigme») en faveur de l'emploi et du travail décent reste à définir, tous les avis concordent sur le point que les institutions internationales les plus influentes devraient intensifier le dialogue entre elles afin d'ouvrir la voie à une nouvelle pensée et à de nouvelles conceptions. Un dialogue constructif à ce niveau, respectant les attributions propres à chaque institution, pourrait déboucher sur des solutions politiques auxquelles toutes ces institutions pourraient se rallier et qui, à leur tour, serait susceptible d'une adaptation plus fine pour constituer un apport efficace à chaque pays.

Il y a déjà eu quelques avancées dans ce sens. On prendra pour exemple l'Initiative de cohérence des politiques lancée par l'OIT, qui ouvre un espace informel dans lequel les spécialistes de diverses institutions internationales peuvent échanger régulièrement leur point de vue et leurs données d'expérience sur des questions liées à l'emploi productif et au travail décent pour tous. Il faut aller de l'avant sur le plan de la concertation en matière d'initiative et de programmes de recherche.

Dans le domaine des échanges commerciaux, l'OMC et l'OIT ont décidé d'améliorer leur collaboration technique et de mener conjointement une étude sur l'état actuel des connaissances portant sur les relations entre échanges commerciaux et emploi, et sur la fiabilité de ces connaissances. Un nouveau cycle d'études est engagé, centré principalement sur l'interaction entre économie informelle et échanges commerciaux. Cette initiative est bienvenue puisqu'elle marque, de la villa participant, une évolution très nette par rapport à l'ancienne «conception particulièrement simpliste d'une relation automatique entre liberté des échanges commerciaux, croissance et réduction de la pauvreté.»

Une large collaboration sur les questions d'emploi et de travail décent s'est engagée entre les institutions du système des Nations unies dans le cadre d'une démarche de recherche de la cohérence à l'échelle de l'ensemble du système. Le PNUD et l'OIT, en particulier, se sont engagés dans plusieurs initiatives, notamment dans des études régionales et des projets de développement des capacités et de coopération technique.

Un certain nombre d'intervenants ont évoqué l'intérêt de la démarche incarnée par le Guide des outils pour l'intégration de l'emploi et du travail décent adopté par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS), présidé par M. Ban Ki-Moon. Le Guide des outils, qui a été présenté au Forum par M. Mats Karlsson, s'adresse à toutes les institutions des Nations unies, y compris à celles qui sont issues des institutions de

Toolkit for Mainstreaming Employment and Decent Work Outils pour l'intégration de l'emploi et du travail décent

Les *Outils pour l'intégration de l'emploi et du travail décent* résulte d'une initiative multilatérale prise à l'échelle de l'ensemble du système dans une optique de compréhension mutuelle, de cohérence politique et d'action ayant pour point de mire l'emploi plein et productif, le travail décent pour tous et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Commissionné par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) puis devenu partie intégrante à la fois d'un processus interinstitutionnels et intergouvernemental à travers le Conseil économique et social de l'ONU, le Guide des outils comporte quatre volets, dont chacun est mis en œuvre suivant une méthodologie participative et intégratrice ;

- Un questionnaire-diagnostic s'appuyant sur les quatre volets de l'Agenda du travail décent, qui doit permettre aux différentes organisations de déterminer si leurs politiques, stratégies, programmes et activités peuvent avoir un effet sur l'emploi et le travail décent et contribuer, compte tenu de leur impact et de leurs implications, à l'objectif commun du travail décent pour tous;
- Une mise en commun des connaissances, au moyen d'un site Web interactif, à l'usage des institutions, des interlocuteurs nationaux et des partenaires de développement, pour un partage des compétences, de l'expérience et des outils permettant de promouvoir l'emploi et le travail décent;
- Une application au niveau de chaque pays, visant à inscrire l'emploi et le travail décent dans le cadre de développement national, de manière à favoriser la cohérence entre les politiques et la convergence entre les programmes au sein des équipes de pays des Nations Unies (EPNU), des institutions gouvernementales et des principaux partenaires sociaux;
- Un développement des capacités, tendant à ce que le personnel des institutions des Nations unies, les interlocuteurs nationaux et les autres partenaires du développement prennent mieux conscience et comprennent mieux les enjeux en matière d'emploi et de travail décent au niveau du pays et au niveau mondial.

Bretton-Woods. Il s'agit d'une procédure simple et pratique permettant de passer les politiques et programmes de ces institutions au crible de l'emploi et du travail décent et, ce faisant, de contribuer à faire ressortir et mieux comprendre les liens et les domaines possibles de coopération entre les différentes institutions. L'étape suivante consiste à recueillir des éléments de fait concernant les solutions politiques et à transférer ces connaissances aux pays.

Un obstacle majeur s'opposant à une plus grande cohérence est l'absence de données sur les tendances du marché du travail dans les pays en développement, surtout sur l'économie informelle. Il a été recommandé que l'OIT investisse davantage dans le développement des moyens statistiques nationaux et parvienne à une amélioration de l'offre de séries de données internationalement comparables sur l'emploi et l'évolution du marché du travail.

«J’ai examiné les Outils du point de vue de la CNUCED et je dirais que l’OIT a besoin d’investir dans les données. Vous ne serez pas en mesure d’inscrire l’emploi productif et le travail décent au centre de l’action des organisations à moins de disposer de meilleures données. Les données concernant l’évolution de l’emploi dans les pays en développement en général sont très mauvaises. [...] Ce problème doit être réglé.»

Charles Gore, Division pour l’Afrique, les pays les moins avancés et programmes spéciaux, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

Une conviction qui s’est exprimée assez largement est qu’«en matière de cohérence politique, on doit commencer par regarder chez soi». Une meilleure coordination et une plus grande cohérence entre les objectifs des différents ministères d’un pays seraient propices à une plus grande cohérence de l’action des organisations internationales là où celles-ci sont présentes. Des exemples ont été évoqués pour illustrer les défis que cela pose sur le plan pratique, par exemple en termes d’augmentation des moyens des ministères en charge des questions sociales en vue d’une meilleure maîtrise des problèmes dans

les secteurs des échanges internationaux et des finances. Une meilleure coordination au niveau interministériel est également la condition préalable d’une politique économique et sociale nationale plus efficace et plus approfondie et, pour les pays ayant besoin d’assistance technique et de financement de développement, pour mieux apprécier et utiliser les ressources extérieures à leurs fins.

La notion de cohérence politique chez soi présuppose un véritable dialogue social et une vraie transparence, comme le montre l’expérience de l’Afrique du Sud, où un organe tripartite, Le Conseil économique et de développement (NEDLAC) a joué un rôle déterminant dans l’intégration de l’objectif du travail décent dans toute une série d’objectifs de croissance et de développement.

Lorsque l’on considère la diversité des situations nationales et les expériences nationales, il apparaît clairement qu’il ne saurait y avoir une seule et unique combinaison de mesures convenant à tous, qui pourrait être adopté de manière universelle au niveau national. On a également fait valoir que la cohérence des politiques au niveau international ne doit pas entraîner une perte dans la diversité des choix offerts aux pays. On a évoqué certaines initiatives inspirées par le souci de la cohérence politique qui se sont révélées totalement erronées par rapport à leurs répercussions économiques et sociales, comme par exemple les politiques adoptées dans les années 1990 en Amérique latine et ailleurs au titre du «consensus de Washington».

Il a été recommandé au contraire que le système international offre aux pays un large éventail de solutions reposant sur des éléments de fait. C’est aux gouvernements qu’il appartient de décider quelles sont les options qui correspondent le mieux à la situation du pays et de procéder à un arbitrage éventuel entre des objectifs politiques différents.

Pour pouvoir aller de l’avant dans la recherche d’une plus grande cohérence politique pour l’emploi et le travail décent, il a été suggéré de se concentrer sur quelques domaines spécifiques qui sont au cœur des préoccupations et à propos desquels les institutions clés pourraient coopérer pour concevoir une approche commune, par exemple sur le potentiel déstabilisant des déséquilibres financiers mondiaux, sur la nécessité de stratégies macro-économiques favorables à l’emploi, sur la question du cadre propre à la stabilité des entreprises,

«Un pays devrait avoir la possibilité de choisir entre plusieurs modèles de référence («paradigmes») intégrés dans l'approche de différentes institutions internationales. Je veux dire que le fait d'avoir une pluralité de fournisseurs pour le financement du développement, l'assistance technique pour le développement et la recherche pour le développement, chose que certains pourraient qualifier de duplication inutile ou de redondance, est en réalité extrêmement sensé.»

Aldo Caliari, Center of Concern

«La cohérence dans les politiques au niveau international doit reposer sur l'idée que des compromis au niveau national sont indispensables. Les organisations internationales doivent offrir des cadres dans lesquels les pays peuvent eux-mêmes décider de ce qui est meilleur, et elles doivent offrir une assistance qui permette d'opérer les choix qui sont lourds de conséquences en pleine connaissance de cause.»

Phil O'Reilly, directeur général, Business New Zealand

et sur la capacité des pays en développement de participer de manière significative aux négociations commerciales internationales.

D'autres questions ont été évoquées, qui pourraient être abordées ultérieurement dans le cadre d'initiatives qui seraient consacrées à la cohérence politique: par exemple, les transferts de la production à l'échelle mondiale, avec la montée en puissance de l'Inde et de la Chine; le découplage entre le fonctionnement du système financier mondial et les besoins de l'économie réelle, et enfin les implications de l'évolution de l'économie mondiale vers une économie à faible taux de carbone.

Enfin, la cohérence des politiques au niveau international est un vaste sujet, qu'il conviendrait d'examiner à la lumière des discussions menées dans le cadre de l'examen du système actuel de gouvernance mondiale. La confiance dans les institutions internationales existantes se trouve parfois altérée. Il

faut que ces institutions regagnent la confiance de leurs interlocuteurs grâce à une plus grande ouverture et une plus grande transparence dans leurs procédures et à certaines rectifications de leurs structures, notamment de leurs structures électorales, dans un sens qui tienne mieux compte des nouveaux équilibres économiques et politiques. Certaines voix devraient se faire plus largement entendre dans ce débat, en particulier celle des pays en développement.

«Pour renforcer la cohérence et la coopération, les institutions économiques mondiales devraient opter pour:

- *une plus grande transparence et une plus grande ouverture [...] De manière à ce que plus de voix soient entendues et plus d’information soit partagée;*
- *une affirmation plus résolue de la primauté du droit au niveau international. Cela présuppose que certaines des relations économiques mondiales puissent être régies par des principes, et non uniquement par la force ou la puissance. Dans bien des domaines, le droit engendrerait une mondialisation meilleure s’il était mieux appliqué.*
- *Il faudrait que les pays en développement soient dotés de meilleures capacités pour participer de manière significative aux discussions mondiales qui affectent leurs intérêts. Un tel développement des capacités est indispensable à une consultation efficace et une prise de décision informée chez des interlocuteurs qui ont besoin d’une assistance pour apprécier l’impact sur leur économie des changements envisagés au niveau national ou au niveau mondial.»*

Raymond Parsons, membre du Comité de direction des employeurs d’Afrique du Sud (BUSA) et coordinateur pour le secteur privé du Conseil national de développement économique et de la main-d’œuvre (NEDLAC)

Session 6. Des possibilités de travail décent pour les jeunes, hommes ou femmes: lutter contre la discrimination et les facteurs défavorisants – L'égalité dans la diversité: rêve ou nécessité?



Cette session était présidée par **M. Ashraf Tabani**, président de la Fédération des employeurs du Pakistan. Le panel était composé de **M. Carlos Lupi**, ministre du Travail et de l'Emploi du Brésil; **M. António D. Pitra Neto**, ministre de l'Administration publique, de l'Emploi et de la Sécurité sociale de l'Angola; **M. Gilles de Robien**, ambassadeur chargé de la promotion de la cohésion sociale, France; **Mme Barbara Byers**, Congrès du travail du Canada; **M. Carvalho da Silva**, Confédération générale des travailleurs portugais; **M. Ariosto Manrique**, Commission jeunesse de la Confédération des employeurs de la République mexicaine.

Points essentiels ressortant des discussions

Le développement économique est indispensable pour lutter contre le chômage des jeunes, problème que connaissent tant les pays développés que les pays en développement. La recherche de solutions aux niveaux national et international doit s'appuyer sur une philosophie qui valorise l'égalité et la solidarité entre les générations.

L'accès des jeunes à un travail décent suppose, outre des mesures d'ordre économique et social, des cadres d'action coordonnés qui élargissent le champ de l'enseignement et de la formation. La communauté internationale et les gouvernements devraient améliorer la cohérence des politiques et décisions qui ont un impact sur l'emploi des jeunes.

La qualité et la pertinence de l’enseignement et de la formation professionnelle sont déterminantes pour l’entrée des jeunes dans la vie active, la durée de cette phase de transition et la faculté, pour les jeunes de devenir des citoyens actifs. L’apprentissage, l’orientation professionnelle, l’information sur le marché du travail et les autres moyens qui rapprochent étudiants et enseignants de l’entreprise assurent une transition efficace et doivent être intégrés dans le programme des établissements d’enseignement et de formation professionnelle.

Les mesures de prévention de la discrimination peuvent épargner aux jeunes les comportements autodestructeurs et notamment la toxicomanie. Elles devraient faire partie des programmes d’enseignement et de formation et associer les établissements, les parents et la société

Politique de lutte contre le chômage et la discrimination à l’égard des jeunes en France

M. Gilles de Robien, ancien ministre de l’éducation, a rappelé qu’en France, le chômage et la discrimination à l’égard des jeunes constitue depuis longtemps une priorité pour le gouvernement, qui a adopté un certain nombre de dispositions propres à favoriser la formation professionnelle et permanente, la revalorisation des qualifications et compétences en fonction des besoins du marché et le renforcement des systèmes d’apprentissage. Une attention particulière est accordée à l’orientation professionnelle, avec la création d’une autorité interministérielle spécialement chargée de cette attribution. Au nombre des mesures prises, on évoquera l’introduction d’entretiens d’orientation dans les écoles dès l’âge de 15 ans, des séances d’information sur le monde du travail, des facilités spéciales pour les jeunes ayant un handicap et enfin l’adoption d’une charte d’engagement des entreprises en faveur de l’égalité de chances.

Il convient également de veiller à ce que tous les jeunes travailleurs bénéficient d’une éducation et d’une formation suffisante en matière de santé et de sécurité et ce, dès leur entrée dans le monde du travail car on sait très bien que

les jeunes travailleurs sont surreprésentés non seulement dans les emplois à temps partiels et les emplois faiblement rémunérés mais encore dans les statistiques des accidents du travail et des lésions professionnelles liées au travail. En outre, des dispositions doivent être prises pour aider les jeunes travailleurs à concilier responsabilités familiales et activités professionnelles.

Il existe toute une série de facteurs qui rendent les jeunes vulnérables à l’exclusion du marché du travail lorsqu’ils ont grandi sans recevoir une éducation appropriée et sans bénéficier

«I would hope that we would enhance labour laws so «L’éducation est très importante, mais ce qui me préoccupe, c’est que nous ne parlions que d’éducation. Nous devons réfléchir au modèle économique mondial actuel, aux interdépendances créées par les échanges internationaux et les investissements à l’étranger, les contraintes affectant les politiques publiques, la réduction du rôle de l’État à son strict minimum.»

Graciela Rodrigues, Secrétariat du Réseau international de la condition féminine et du commerce

Programmes pour l'emploi des jeunes au Brésil

D'importants programmes pour l'emploi des jeunes, s'adressant en particulier aux catégories les plus pauvres, ont été lancés au Brésil au cours des quatre dernières années. Le ministre, M. Lupi, a souligné que les quelque 6000 alliances nouées entre le gouvernement fédéral et les autorités locales de tous les États ont permis d'offrir un large éventail de cours de formation professionnelle destinés à préparer les jeunes de six à 24 ans à leur intégration dans le marché du travail. Ces alliances incluaient et un partenariat avec des églises locales, des universités et des O.N.G. des partenariats ont également été constitués au niveau national avec le secteur privé, y compris avec des associations professionnelles et de grands groupes de la finance et des médias. En dépit de tous ses efforts, il reste, estime-t-on, 7 millions de jeunes qui ne sont pas scolarisés et qui n'ont pas non plus de travail. Le gouvernement a prévu de quadrupler ses investissements sur la période 2008 -2010 dans la préparation et l'acquisition de qualifications par des jeunes en vue de leur accès au marché du travail.

non plus d'une alimentation et de conditions de logement correctes. Supprimer les obstacles à l'accès des filles et des jeunes femmes à l'éducation est à la fois la plus grande des priorités et le seul moyen de prévenir la discrimination au travail dans bien des pays.

Les problèmes de discrimination entre hommes et femmes et entre races doivent être pris en considération dans le cadre de toutes les politiques concernant l'emploi des jeunes si l'on veut empêcher que la ségrégation et la discrimination sur le marché du travail ne se perpétue.

Les partenariats entre secteurs public et privé aux niveaux local et central ainsi que les rapprochements avec des groupes de la société civile, notamment

Reconstruction, réconciliation et jeunesse en Angola

les jeunes, qui forment les deux tiers de la population de l'Angola, ont été gravement affectés par les 25 années de guerre que le pays a connues. Selon le ministre Pitra Neto, il est absolument indispensable d'investir dans les capacités et les compétences des jeunes pour reconstruire la nation. Un programme national d'envergure a été lancé en vue de rétablir la formation professionnelle et technique et de développer l'esprit d'entreprise. Une attention particulière est accordée aux jeunes des vastes régions rurales du pays, à travers la création de nouvelles écoles rurales des arts et métiers, des centres itinérants de formation professionnelle, des modules de formation spécialement adaptés à la mentalité et aux attentes des jeunes. Un nouveau cadre pédagogique a été adopté dans le but de procurer aux jeunes adultes qui n'ont pas bénéficié d'un enseignement primaire mais qui doivent assumer des responsabilités sociales et familiales au sortir du conflit une «compétence professionnelle». Trois principes guident l'action du gouvernement: offrir une formation professionnelle pertinente par rapport aux besoins des jeunes en tant que futurs travailleurs et futurs citoyens; assurer la qualité grâce au contrôle de l'enseignement; et enfin améliorer l'égalité de chances.

L'expérience mexicaine

Les jeunes de moins de 30 ans en Amérique latine ne sont pas un groupe ni un secteur, ils représentent la majorité de la population. Selon les chiffres évoqués par M. Manrique, représentant de la Fédération des employeurs mexicains (COPARMEX), près de 40 % commencent à travailler avant l'âge de 15 ans et 4 % seulement vont à l'université. Sur le nombre total de ceux qui vont à l'université, 12 % obtiennent leur licence et 17 % seulement finissent par obtenir un emploi qui soit en rapport avec la matière de leurs études. Le débat entre les partenaires sociaux du Mexique à ce sujet est intense. De nombreuses initiatives ont été prises, notamment la création d'un observatoire national du travail, l'adoption de systèmes d'évaluation des écoles et des enseignants, en vue d'un relèvement général de la qualité de l'enseignement, et le dialogue axé sur l'élaboration de politiques de développement régional et de l'éducation plus énergiques. Le COPARMEX a non seulement participé à ces efforts déployés dans un cadre tripartite, il s'est aussi engagé de son côté dans une conception nouvelle du système de l'enseignement supérieur, avec à l'esprit l'idée d'encourager l'esprit d'entreprise, notamment chez les jeunes femmes, de proposer un enseignement en ligne gratuit pour ses membres, leurs salariés et les membres de leur famille; et d'organiser des forums locaux de développement et des «incubateurs» d'entreprises dans une cinquantaine de villes du pays. Le succès de ces initiatives s'est révélé stimulant pour les organisations internationales et régionales, qui les ont répliquées dans d'autres pays de la région.

avec des associations de jeunes, sont un instrument puissant de mobilisation des soutiens en faveur de l'emploi des jeunes. Des partenariats public/privé entre les établissements d'enseignement, les établissements de formation professionnelle, les universités et les entreprises doivent voir le jour afin de mieux mettre en adéquation des compétences et le monde du travail ainsi que les ressources et le financement de l'éducation, de la formation professionnelle et de la formation permanente.

Les gouvernements et les partenaires sociaux sont les principaux acteurs de l'élaboration des politiques et programmes concernant l'emploi des jeunes.

Les organisations d'employeurs et de travailleurs ont une connaissance réelle des besoins des entreprises, des travailleurs et des marchés du travail et elles doivent, à ce titre, être associées à la conception, au suivi et à l'évaluation des mesures prises en faveur de l'emploi des jeunes. Tout doit être fait pour encourager les jeunes entrepreneurs et les travailleurs à rallier les organisations d'employeurs et les syndicats.

En dernier lieu, le rythme rapide de la mondialisation impose de se doter de mécanismes propres à relier les pays et les acteurs et à introduire une plus

«Je souhaiterais que nous parvenions à renforcer la législation du travail de telle sorte que les jeunes travailleurs puissent se syndiquer plus facilement, sans se heurter à une discrimination ou à des intimidations de la part des employeurs. Nous savons que les jeunes travailleurs au Canada gagnent 28 % de plus s'ils sont syndiqués. Il me semble que c'est là la meilleure façon de les aider à sortir de la pauvreté.»

Barbara Byers, Congrès du travail du Canada, membre du Conseil d'administration du B.I.T.

grande cohérence dans les politiques aussi bien au niveau national qu'au niveau international. Dans ce contexte, des réseaux et forums mondiaux et régionaux peuvent apporter utilement une tribune permettant de mettre en commun les connaissances et les données d'expérience relatives aux politiques et programmes concernant l'emploi des jeunes. Le bilan périodique des programmes nationaux prévu par l'Union européenne dans sa stratégie de Lisbonne ainsi que le forum de Lisbonne de l'OIT en soi constituent un excellent exemple à ce titre.

5.

Session de clôture

M. Dayan Jayatilleka a déclaré que ce forum a été une expérience novatrice pour l'OIT. L'Organisation a cherché à élargir ses horizons tout en maintenant le tripartisme au centre de tous ses efforts. L'orateur a ajouté que les succès obtenus dans l'intégration du travail décent ne peuvent être tenus pour acquis. L'idée du travail décent au service d'une mondialisation équitable a été continuellement précisée et clarifiée et est devenue un concept majeur.

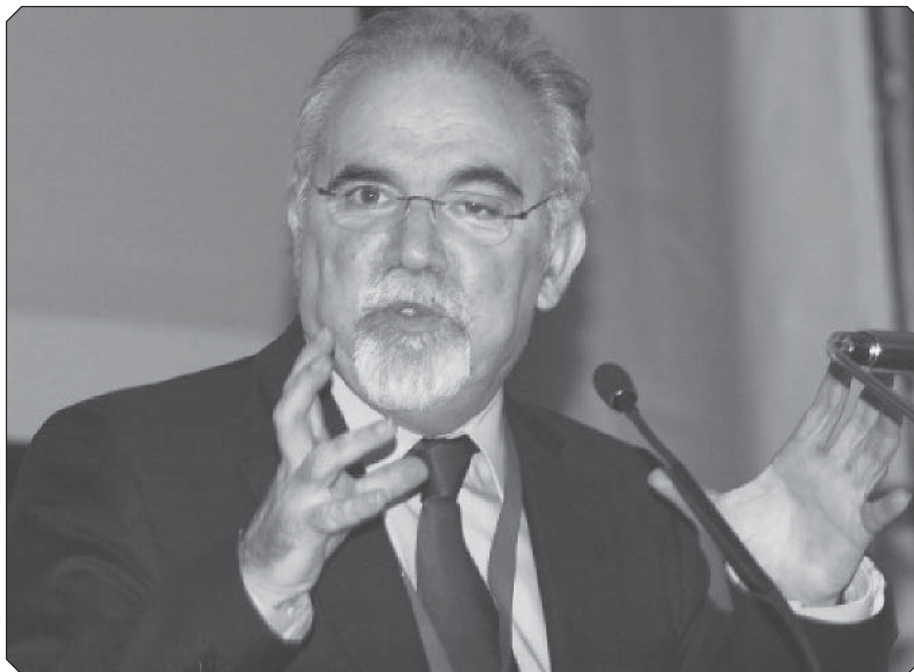
M. Daniel Funes de Rioja a dit au nom du groupe des employeurs que l'échange de vues a été très positif. Le principal enjeu a été la confrontation d'idées différentes en toute bonne foi et le résultat de la discussion a été très positif. Les dialogues, idées et opinions qui ont vu le jour dans le cadre de ce forum seront très utiles pour les discussions tripartites à l'OIT. Il incombe à présent au Conseil d'administration et au Bureau de réfléchir à tous ces éléments. L'intervenant a noté que la notion d'adéquation des politiques pour l'emploi et le travail décent varie suivant les pays et les cultures, mais qu'il existe assurément des valeurs communes. Il a rappelé les positions des employeurs sur différents thèmes du forum et, pour conclure, a dit que si la croissance économique n'est pas possible sans emploi productif, l'emploi n'est pas non plus viable sans politiques macroéconomiques satisfaisantes.

Sir Roy Trotman a dit, au nom des travailleurs et des ONG associées à leur cause, que le forum a donné lieu à une discussion de haut niveau, pleine d'intelligence et de clairvoyance. Le Conseil d'administration du BIT étudiera le rapport de la réunion et devra mettre en place dans des délais raisonnables plusieurs programmes d'actions concrètes. Ces derniers devraient être orientés vers des expériences nationales et régionales et des mesures interinstitutionnelles au niveau mondial. Il est important de communiquer à une très large audience les principaux messages qui se sont dégagés du forum. L'intervenant a été heureux de constater l'engagement des parlementaires en faveur du travail décent et de voir qu'il est possible de mener avec eux un dialogue tripartite dans le futur. Il a relevé avec intérêt la suggestion selon laquelle le BIT pourrait

examiner la question des fonds de placement privés et des fonds spéculatifs. En conclusion, il a indiqué que, du point de vue des travailleurs, le message principal porte sur l’importance de mobiliser la volonté politique nécessaire à la mise en œuvre.

M. Juan Somavia a dit que des idées claires et pragmatiques se sont dégagées des séances thématiques, dont certaines peuvent d’ores et déjà être intégrées aux travaux futurs de l’OIT. Il a noté que le forum a révélé un important consensus en faveur du travail décent au service d’une mondialisation équitable et un accord général sur le fait que le travail décent doit être au cœur de la cohérence des politiques, cette dernière nécessitant en premier lieu des politiques plus équitables au niveau national. Il a souligné qu’il est essentiel de promouvoir la justice sociale, l’entrepreneuriat et l’innovation ainsi que la créativité dans la recherche de solutions. Si l’OIT peut apporter sa contribution dans une recherche de solutions si complexe, cela tient avant tout à sa méthode de travail fondée sur le dialogue. Par ailleurs, les seules ressources de l’OIT ne suffiront pas pour faire progresser l’Agenda du travail décent. M. Somavia a dit trouver très encourageant que d’autres acteurs tels que les parlementaires et les organisations internationales s’investissent pour faire progresser l’agenda en tant qu’élément du mouvement mondial soutenu par les institutions représentées au forum.

M. José António Viera da Silva a clos la réunion en exprimant sa satisfaction quant à la manière dont le forum s’est déroulé et aux résultats obtenus. Il a proposé à l’OIT que le Forum de Lisbonne constitue le point de départ d’autres réunions destinées à évaluer l’impact des politiques de promotion du travail décent et à perfectionner les instruments de mise en œuvre. Pour conclure, il a



dit que cette expérience de trois jours incite fortement les parties prenantes à organiser un autre forum qui contribuera à accroître la mobilisation mondiale en faveur du travail décent et à renforcer la volonté politique en rapport avec cet agenda.

ANNEXES

Annexe 1

Programme du Forum

Mercredi 31 octobre	
08 h 00 – 10 h 00 14 h 00 – 17 h 00	Inscription
17 h 00 – 18 h 00	Séance plénière d'ouverture: Juan Somavia, Directeur général du BIT José Sócrates, Premier ministre du Portugal José António Vieira Da Silva, ministre du Travail et de la Solidarité sociale, Portugal Dayan Jayatilleka, Président, Conseil d'administration du BIT Daniel Funes de Rioja, Vice-président employeur, Conseil d'administration du BIT Leroy Trotman, Vice-président travailleur, Conseil d'administration du BIT
18 h 00 – 19 h 00	Orateur principal: Surin Pitsuwan, secrétaire général désigné, Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)
19 h 00 – 21 h 00	Réception de bienvenue

Jeudi 1 ^{er} novembre	
09 h 00 – 10 h 15	Session n° 1: Employabilité: Education, formation qualifiante et technologie <i>Comblar les lacunes du savoir</i> <i>Président:</i> François Perigot, président honoraire, Organisation internationale des employeurs (OIE) <i>Panel:</i> Maria João Rodrigues, conseillère spéciale auprès du Premier ministre du Portugal assurant la présidence du Conseil de l'Union européenne Mark Richmond, directeur, Coordination des priorités des Nations Unies dans le secteur de l'éducation, UNESCO Phil O'Reilly, directeur général, Business New Zealand Jan Eastman, secrétaire générale adjointe, Internationale de l'Education
	Session n° 2: Améliorer le travail et le fonctionnement des entreprises dans l'économie informelle <i>S'organiser pour se faire entendre et participer</i> <i>Président:</i> Manuel Viage, secrétaire général, Union nationale des travailleurs angolais <i>Panel:</i> Yash Tandon, directeur exécutif, South Centre Charles Gore, chef, Recherche et analyse politique, Division pour l'Afrique, les pays les moins avancés et programmes spéciaux, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) Jean-Yves Barcelo, ONU-HABITAT Hilda Sánchez, économiste principale, Organisation régionale interaméricaine des travailleurs de la CISL (CISL-ORIT))
10 h 15 – 10 h 45	Pause-café
10 h 45 – 12 h 00	Session n° 1 (suite) Session n° 2 (suite)

12 h 00 – 12 h 30	Orateur principal (plénière): Vladimír Špidla, Commissaire européen à l’emploi, aux affaires sociales et à l’égalité des chances
12 h 30 – 14 h 00	Déjeuner (Centre de congrès)
14 h 00 – 14 h 30	Orateur principal (plénière): Mats Karlsson, vice-président du Comité de haut niveau sur les programmes (CHNP) du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination (CCS) et du système des Nations Unies et directeur de pays, Banque mondiale
14 h 30 – 15 h 45	Session n° 3: Flux intra et internationaux de migrants à la recherche d’un travail <i>Obtenir les avantages et réduire les risques de la mobilité des travailleurs</i> Président: John Sweeney, Président, Fédération américaine du travail et Congrès des organisations industrielles (AFL-CIO) Panel: Giuliano Amato, ministre des Affaires intérieures, Italie Jesús Caldera Sánchez Capitán, ministre du Travail et des Affaires sociales, Espagne Caridad T. Sri Tharan, membre fondateur et conseillère, Migrant Forum in Asia John Bingham, responsable des politiques, International Catholic Migration Commission Jacqueline Mugo, directrice exécutive, Fédération des employeurs, Kenya

	Session n° 4: Des politiques de protection sociale pour la cohésion sociale et le développement économique <i>Vers un socle social mondial?</i> <i>Président:</i> Carlos Tomada, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Argentine <i>Panel:</i> Aart de Geus, secrétaire général adjoint, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) Roberto Bissio, coordinateur, Social Watch, directeur exécutif, Third World Institute Sudha Pillai, secrétaire, ministère du Travail et de l'Emploi, Inde Helmut Schwarzer, secrétaire à la sécurité sociale, ministère de la Sécurité sociale, Brésil João Proença, secrétaire général, Union générale des travailleurs (UGT), Portugal
15 h 45 – 16 h 15	Pause-café
16 h 15 – 18 h 00	Session n° 3 (suite) Session n° 4 (suite)

Vendredi 2 novembre	
09 h 00 – 10 h 15	Session n° 5: Cohérence des politiques des organisations internationales <i>Créer des outils pour que cela fonctionne</i> <i>Président:</i> Sha Zukang, secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires économiques et sociales <i>Panel:</i> Josep Borrell, président de la Commission du développement du Parlement européen et président du Global Progressive Forum (GPF) Raymond Parsons, membre du Comité de direction des employeurs d’Afrique du Sud (BUSA) et coordonnateur pour secteur privé du Conseil national de le développement économique et de la main-d’œuvre (NEDLAC) Saleh Nsouli, directeur des bureaux en Europe, Fonds monétaire international (FMI) Ricardo Meléndez-Ortiz, chef exécutif, Centre international pour le commerce et le développement durable (ICTSD) Zwelinzima Vavi, secrétaire général, Congrès des syndicats sud-africains
	Session n° 6: Des possibilités de travail décent pour les jeunes, hommes ou femmes: lutter contre la discrimination et les facteurs défavorisants <i>L’égalité dans la diversité: rêve ou nécessité?</i> <i>Président:</i> Ashraf Tabani, président, Fédération des employeurs du Pakistan <i>Panel:</i> Carlos Lupi, ministre du Travail et de l’Emploi, Brésil António D. Pitra Neto, ministre de l’Administration publique, de l’Emploi et de la Sécurité sociale, Angola Gilles de Robien, ambassadeur chargé de la promotion de la cohésion sociale, France Barbara Byers, vice-présidente exécutive, Congrès du travail du Canada

	<i>Panel (suite):</i> Carvalho da Silva, secrétaire général, Confédération générale des travailleurs (GCTP) Ariosto Manrique, président, Commission jeunesse de la Confédération des employeurs de la République mexicaine
10 h 15 – 10 h 45	Pause-café
10 h 45 – 12 h 00	Session n° 5 (suite) Session n° 6 (suite)
12 h 00 – 12 h 30	Orateurs principaux (plénière): Abraham Katz, président, Organisation internationale des employeurs Guy Ryder, secrétaire général, Confédération syndicale internationale (CSI)
12 h 30 – 14 h 00	Déjeuner (Centre de congrès)
14 h 00 – 14 h 30	Oratrice principale (plénière): Mary Robinson, présidente, Realizing Rights: The Ethical Globalization Initiative
14 h 30 – 15 h 00	Panel de parlementaires <i>Responsabilisation et cohérence de l'action des pouvoirs publics en faveur du travail décent et d'une mondialisation équitable: le rôle des parlements</i> Heráclito Fortes, sénateur, Brésil Sheila Carstairs, sénatrice, Canada Poul Nyrup Rasmussen, membre du Parlement européen, président du Parti socialiste européen
15 h 00 – 15 h 30	Pause-café
15 h 30 – 17 h 30	Compte rendu des discussions et examen des prochaines étapes Séance de clôture: <i>Présidée par:</i> José António Vieira Da Silva, ministre du Travail et de la Solidarité sociale, Portugal

Conclusions de la réunion tenue par l'Union interparlementaire avant le Forum, à Lisbonne, le 31 octobre 2007

1. Les parlements et leurs membres ont des responsabilités clés en matière de travail, d'emploi et de justice sociale. Leur participation est essentielle pour que se concrétise le principe du travail décent au service d'une mondialisation juste
2. On a besoin du Parlement pour ratifier les instruments internationaux sur le travail et pour les transposer dans le cadre national. Il faut pour cela contribuer à l'élaboration de politiques visant à assurer l'emploi pour tous dans des conditions de travail décentes, ce qui suppose l'adaptation des cadres législatifs et réglementaires en vigueur, le contrôle de l'action du gouvernement, l'adoption de budgets et la vérification des comptes publics.
3. Les parlements doivent s'efforcer d'assurer la cohérence des politiques économiques et sociales au niveau national, régional et international. Aussi est-il souhaitable qu'ils assument davantage des responsabilités dans les négociations internationales pour parvenir à cette cohérence des politiques économiques et sociales dans le monde. Cela appelle en outre une interaction plus forte entre parlements et instances multilatérales.
4. Ces conclusions sont reflétées plus en détail dans le rapport de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation. Donnant suite aux recommandations du rapport, l'Union interparlementaire (UIP) a – avec l'appui des parlements – pris un certain nombre d'initiatives. On citera l'organisation d'un débat parlementaire mondial sur la création d'emplois, l'adoption d'une résolution contenant des recommandations pour une action parlementaire, et l'approbation de propositions en vue de la mise en place d'un programme pluriannuel de coopération entre l'OIT et l'UIP.
5. Il est souhaitable que l'UIP aide les parlements à appliquer ce programme. Elle devra le faire tout d'abord en incitant les parlements à agir sur des points précis comme les normes minimums de travail, des conditions de travail décentes et un cadre de travail protégé contre les risques d'exposition à des agents nuisibles, l'amélioration de la mobilité professionnelle, les travailleurs migrants, l'«exode des cerveaux», l'emploi des jeunes, la réforme des retraites, et l'élimination du travail des enfants. Ces questions relèvent d'une conception plus humaine des économies, se développant à travers une mondialisation plus juste.

6. Il faudrait aussi que l'UIP prêle son concours aux parlements en facilitant la liaison entre eux, surtout entre les parlementaires qui travaillent activement sur les divers aspects du travail décent et de la mondialisation équitable, en les aidant à comparer leurs expériences respectives et à mettre en commun les bonnes pratiques. L'UIP pourrait aussi promouvoir l'interaction entre parlements et institutions multilatérales et les informer du contenu de l'Agenda sur le travail décent.
7. Il serait bon que l'UIP mette au point des outils spécifiques pour faciliter l'action parlementaire sur ces questions. Ces outils pourraient être élaborés en coopération avec l'OIT, sur le modèle des Guides parlementaires réalisés ces dernières années par l'UIP.
L'inspiration quant à leur contenu serait tirée des outils sur l'emploi et le travail décent récemment publiés par l'OIT. L'UIP pourrait aussi faciliter les contacts directs entre parlementaires intéressés grâce au site Web de l'UIP.
8. Pour conduire ce processus, il faudrait que l'UIP crée un groupe consultatif parlementaire sur l'emploi et le travail décent. Ce groupe serait composé d'une quinzaine de parlementaires de différentes régions géopolitiques, spécialistes du travail, de l'emploi et des questions de développement social dans leurs parlements respectifs. L'OIT y serait représentée. Le groupe ferait rapport chaque année au Conseil directeur de l'UIP.
9. Le groupe consultatif mettrait au point des propositions d'activités concrètes de l'UIP et en contrôlerait la mise en œuvre. Il s'agirait de faciliter le maillage entre tous ceux qui travaillent sur l'emploi et les questions de développement social, de mettre au point des outils de travail à leur intention et à l'intention des autres parlementaires, de mener des campagnes parlementaires sur des questions spécifiques et d'organiser des réunions régionales et mondiales. Le groupe consultatif serait chargé de réaliser l'étude recommandée à la 116ème Assemblée de l'UIP sur la manière dont les parlements font face à la mondialisation dans leurs pays respectifs (incluant l'évaluation du rôle des parlements dans la promotion du travail décent pour tous).

Appel à l'action pour le travail décent

En dépit de l'essor économique mondial, la majeure partie de la population dans le monde entier ne voit pas d'amélioration de son niveau de vie.

Outre un chômage déclaré significatif, de nombreuses personnes sont sous-employées, ou ne perçoivent pas de rémunération pour le travail qu'elles ont réalisé. La moitié de la main-d'œuvre dans le monde gagne moins de 2 USD par jour. 12,3 millions d'hommes et de femmes travaillent dans des conditions d'esclavage. 200 millions d'enfants âgés de moins de 15 ans travaillent au lieu d'aller à l'école. 2,2 millions de personnes meurent chaque année d'accidents du travail et de maladies professionnelles. La population dans les pays développés et en développement travaille plus pour un salaire inférieur, et de plus en plus de personnes – principalement des femmes – sont contraintes de gagner leur vie dans la dénommée économie informelle, sans aucune protection sociale ni droits et en acceptant des emplois précaires. Entre-temps, les entreprises recourent à la menace de sous-traitance en vue de réduire les salaires et de bafouer les droits âprement acquis, tels que le droit à la négociation collective et le droit de grève. Les syndicalistes qui luttent contre ces tendances sont licenciés, menacés, emprisonnés, voire assassinés.

Seul un système international fondé sur la solidarité et le respect des droits des peuples, tels que garantis dans les conventions des Nations unies et de l'Organisation internationale du Travail (OIT), peut mettre fin à ces tendances. Nous exhortons nos gouvernements à signer ces conventions, à les mettre en œuvre de toute urgence et à placer le travail décent au cœur de leurs politiques.

En juillet 2006, les gouvernements au Conseil économique et social des Nations unies ont adopté une Déclaration ministérielle dont le premier article stipule que «Nous sommes convaincus de la nécessité urgente de créer un environnement aux niveaux national et international qui soit propice à la réalisation du plein emploi productif et d'un **travail décent** pour tous en tant que fondement d'un développement durable». Leur appel doit être conjugué à la ratification et à la mise en œuvre des normes de l'OIT, pendant que les agences internationales utilisent les nouveaux Outils de l'ONU pour l'intégration de l'emploi et du travail décent comme premier pas vers la promotion d'une plus grande cohérence et convergence des politiques en vue d'honorer l'engagement d'un travail décent pour tous.

Le temps est venu de commencer à honorer ces engagements.

Nous considérons que le travail décent occupe une place centrale pour éradiquer la pauvreté, améliorer la vie des femmes et des hommes et permettre aux personnes de vivre en paix et en dignité. Par conséquent, nous appelons de toute urgence les responsables politiques à :

1. **Travail décent:** réaffirmer la contribution d'emplois stables et de qualité à une économie saine et à des communautés justes et équitables en mettant en œuvre des stratégies globales en faveur du plein emploi productif, notamment pour ceux qui travaillent actuellement dans la dénommée économie informelle et qui ont besoin de bénéficier de droits et de la justice pour défendre leurs intérêts. Toute personne a le droit de travailler et a droit à de bonnes conditions de travail et à des revenus suffisants pour pourvoir à ses besoins économiques, sociaux et familiaux, un droit qui devrait être renforcé moyennant des salaires minima adéquats.
2. **Droits:** les droits des travailleurs à constituer des syndicats, à y adhérer et à négocier collectivement avec leur employeur sont fondamentaux pour garantir le travail décent et toutes les organisations internationales, les gouvernements et entreprises doivent assumer leurs responsabilités en respectant les droits humains des travailleurs.
3. **Protection sociale:** renforcer et élargir la couverture de la protection sociale en garantissant l'accès à la sécurité sociale, aux pensions, aux indemnités de chômage, à la protection de la maternité et à des soins de santé de qualité pour tous. Toute personne, y compris les travailleurs dans la dénommée économie informelle, devrait bénéficier de ces avantages.
4. **Commerce:** changer les normes commerciales injustes et veiller à ce que les accords commerciaux soient utilisés comme instrument en faveur du travail décent, du développement durable et de la responsabilisation des travailleurs, des femmes, des chômeurs et des pauvres dans le monde entier. Des mécanismes contraignants pour la promotion et la mise en œuvre du travail décent, notamment les normes fondamentales du travail, doivent être intégrés dans des accords commerciaux. Les gouvernements doivent cesser de conclure des accords commerciaux qui portent atteinte aux pauvres, créent du chômage et débouchent sur l'exploitation. Les revendications des organisations des travailleurs et du reste de la société civile doivent être écoutées.
5. **Dette:** veiller à ce que les priorités des institutions financières internationales intègrent les préoccupations sociales et environnementales. Plus particulièrement, il convient de mettre un terme aux conditions liées aux prêts et à la dette qui forcent les pays à déréglementer les marchés du travail, à réduire les dépenses publiques et à privatiser les services publics au détriment de l'accès et de la qualité. Tous les projets financés par ces institutions doivent être conformes aux normes fondamentales du travail dans le cadre de leur mise en œuvre.
6. **Aide:** veiller à ce que les gouvernements respectent leur engagement d'augmenter le niveau d'aide publique au développement des pays riches

à au moins 0,7 % du PIB. Un financement adéquat du développement s'avère essentiel si nous voulons atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement des Nations unies.

7. **Migration:** veiller à ce que les travailleurs migrants ne soient pas victimes d'exploitation et jouissent des mêmes droits que d'autres travailleurs en ratifiant les conventions pertinentes de l'OIT et la Convention internationale de l'ONU sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et les membres de leur famille (1990).